Descripteurs de la

# Vigne (Vitis spp.)



# Descripteurs de la VIGNE (Vitis spp.)



L'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI) est un organisme scientifique autonome à caractère international fonctionnant sous l'égide du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Le statut international a été conféré à l'IPGRI au titre d'un accord d'établissement. En mars 1997, la liste des signataires comprenait les gouvernements des pays suivants: Algérie, Australie, Belgique, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Chypre, Danemark, Egypte, Equateur, Grèce, Guinée, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Italie, Jordanie, Kenya, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Ouganda, Pakistan, Panama, Pérou, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Russie, Sénégal, Soudan, Suisse, Syrie, Tunisie, Turquie et Ukraine. Le mandat de l'IPGRI consiste à promouvoir la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques au profit des générations actuelles et futures. L'IPGRI travaille en partenariat avec d'autres organisations, entreprenant des activités de recherche et de formation, fournissant des avis et des informations scientifiques et techniques et entretient des liens particulièrement étroits avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Pour mener à bien son programme de recherche, l'IPGRI reçoit une aide financière des gouvernements des pays suivants: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Inde, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Philippines, République de Corée, Royaume-Uni, Suède, Suisse, et de la Banque asiatique de développement, de la Banque interaméricaine de développement, de l'Union Européenne, du CRDI, du CTA, du FIDA, du PNUD et de la Banque mondiale.

# Citation

IPGRI, UPOV, OIV. 1997. Descripteurs de la Vigne (Vitis spp.). Union internationale pour la protection des obtentions végétales, Genève, Suisse/Office International de la Vigne et du Vin, Paris, France/Institut international des ressources phytogénétiques, Rome, Italie.

ISBN 92-9043-356-6

La présente publication peut être téléchargée du site Web de l'IPGRI en format .pdf (URL: http://www.cgiar.org/ipgri/)

IPGRI UPOV OIV

Via delle Sette Chiese 142 34, Ch. des Colombettes 18, rue d'Aguesseau

00145 Rome1211 Genève 2075008 ParisItalieSuisseFrance

<sup>©</sup> International Plant Genetic Resources Institute 1997

# **TABLE DES MATIERES**

PREFACE					
DEFINITIONS ET EMPLOI DES DESCRIPTEURS	1				
PASSEPORT	4				
1. Descripteurs de l'accession	4				
2. Descripteurs de la collecte	5				
GESTION DE LA BANQUE DE GENES	9				
3. Descripteurs de gestion de la plante	9				
ENVIRONNEMENT ET SITE	11				
4. Descripteurs du site de caractérisation et/ou d'évaluation	11				
5. Descripteurs de l'environnement du site de collecte					
et/ou de caractérisation/évaluation	13				
CARACTERISATION	22				
6. Descripteurs de la plante	22				
EVALUATION	42				
7. Descripteurs de la plante	42				
8. Sensibilité aux stress abiotiques	46				
9. Sensibilité aux stress biotiques	48				
10. Marqueurs biochimiques	52				
11. Marqueurs moléculaires	52				
12. Caractères cytologiques	53				
13. Gènes identifiés	53				
BIBLIOGRAPHIE	54				
COLLABORATEURS	55				
REMERCIEMENTS	62				
ANNEXE I: Descripteurs de passeport 'multi-cultures'	63				
Codage et description des stades phénologiques de la vigne	pochette				

# **PREFACE**

Les **Descripteurs de la Vigne (Vitis spp.)** sont une révision de la publication originale de l'IBPGR **Descriptors for Grape** (1983). Cette nouvelle liste a été élaborée en collaboration avec l'Office International de la Vigne et du Vin (OIV) et l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV). Cette liste suit les recommandations de la réunion technique de travail du sous-groupe de l'UPOV sur la vigne tenue en 1996 à Conegliano, Italie, sur les catégories de caractérisation et d'évaluation. Une liste mise à jour et légèrement modifiée a été préparée dans le format IPGRI pour les listes de descripteurs, reconnu au niveau international, et elle a ensuite été envoyée à un certain nombre d'experts pour commentaire. Une liste complète des noms et adresses des personnes ayant contribué à ce travail est donnée dans la section 'Collaborateurs'. Dans la présente liste, les numéros des descripteurs de 1983 sont donnés entre parenthèses à côté des descripteurs actuels, pour permettre de s'y référer.

L'IPGRI encourage la collecte de données pour les descripteurs appartenant aux quatre premières catégories de cette liste - Passeport, Gestion, Environnement et site, Caractérisation - et considère que les données figurant dans ces catégories sont celles qui devraient être disponibles pour chaque accession. Toutefois, le nombre de chacun des types de descripteurs du site et de l'environnement utilisés sera fonction de la plante et de leur importance pour la description de cette plante. Les descripteurs énumérés sous Evaluation permettent de faire une description plus détaillée des caractères de l'accession, mais exigent généralement des essais avec répétition de lieu et de temps.

Bien que le système de codage suggéré ne doive pas être considéré comme définitif, ce format représente un outil important pour un système de caractérisation normalisé et l'IPGRI encourage son utilisation au niveau mondial.

Cette liste de descripteurs entend être complète pour les descripteurs qu'elle contient. Cette approche aide à la normalisation des définitions des descripteurs. Toutefois, l'IPGRI ne prétend pas que chaque conservateur effectue la caractérisation des accessions de sa collection en utilisant tous les descripteurs donnés. Ceux-ci doivent être utilisés quand ils sont utiles au conservateur pour la gestion et l'entretien de la collection et/ou aux utilisateurs des ressources phytogénétiques. Les descripteurs essentiels hautement discriminants sont marqués d'une étoile (\*).

La présente liste fournit un format international et constitue un 'langage' universellement utilisé pour les données concernant les ressources phytogénétiques. L'adoption de ce système pour le codage des données, ou tout au moins l'utilisation de méthodes permettant d'adapter d'autres systèmes au format IPGRI, fournira un moyen rapide, fiable et efficace de stockage, de recherche et de diffusion de l'information, et contribuera à l'utilisation du matériel génétique. Il est donc recommandé de suivre fidèlement cette liste en ce qui concerne l'ordre et la numérotation des descripteurs, l'utilisation des descripteurs indiqués, et l'utilisation des états des descripteurs recommandés.

Un élément nouveau dans cette publication est l'inclusion d'une liste séparée pour le Codage et la description des stades phénologiques de la vigne selon l'échelle complète des stades repères de la vigne BBCH.

L'Annexe I contient les descripteurs de passeport 'multi-cultures' mis au point conjointement par l'IPGRI et la FAO afin de fournir des systèmes de codage cohérents pour les descripteurs de passeport communs à toutes les plantes cultivées. Ils ont pour objectif d'être compatibles à la fois avec les futures listes de descripteurs des plantes cultivées de l'IPGRI et avec le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques (SMIAR) de la FAO.

Toute suggestion d'amélioration de la Liste des descripteurs de la vigne sera vivement appréciée par l'IPGRI, l'UPOV et l'OIV.

# **DEFINITIONS ET EMPLOI DES DESCRIPTEURS**

L'IPGRI utilise maintenant les définitions suivantes pour la documentation des ressources génétiques:

Descripteurs de **passeport** : ils fournissent l'information de base utilisée pour la gestion générale de l'accession (comprenant l'enregistrement dans la banque de gènes et d'autres informations utiles à l'identification) et décrivent les paramètres qui devraient être observés lors de la collecte originelle de l'accession.

Descripteurs de **gestion** : ils constituent une base pour la gestion des accessions dans la banque de gènes et un appui pour leur multiplication et leur régénération.

Descripteurs de **l'environnement** et du **site**: ils décrivent les paramètres relatifs à l'environnement et au site, importants lors de la mise en place des essais de caractérisation et d'évaluation. Ils peuvent être utiles pour l'interprétation des résultats de ces essais. Sont également inclus les descripteurs relatifs au site de collecte du matériel génétique.

Descripteurs de caractérisation: ils permettent une différenciation facile et rapide entre phénotypes. de la plante en question. Ils ont généralement une forte héritabilité, peuvent être observés facilement à l'œil nu et sont également exprimés dans tous les milieux. En outre, ils peuvent inclure un nombre limité de caractères supplémentaires jugés souhaitables par une majorité d'utilisateurs

Descripteurs d'évaluation: beaucoup des descripteurs de cette catégorie sont sensibles aux différences environnementales mais sont généralement utiles pour l'amélioration des plantes cultivées, et d'autres peuvent comporter une caractérisation biochimique ou moléculaire complexe. Ils comprennent des caractères relatifs au rendement, aux résultats agronomiques, à la sensibilité au stress et des caractères biochimiques et cytologiques.

Ce sont normalement les conservateurs des collections qui sont chargés de la caractérisation, alors que l'évaluation est en général effectuée ailleurs (éventuellement par une équipe multidisciplinaire de chercheurs). Les données d'évaluation devraient être renvoyées à la banque de gènes qui gérera un fichier de données.

Les descripteurs essentiels hautement discriminants sont marqués d'une étoile  $(\star)$ .

Pour la notation, le codage et l'enregistrement des états des descripteurs, les normes suivantes, acceptées au niveau international, devraient être suivies:

- (a) on utilise le Système International d'Unités (SI);
- (b) les unités à appliquer sont données entre crochets après le nom du descripteur;

2

- (c) les chartes de couleurs normalisées (ex: Royal Horticultural Society Colour Chart, Methuen Handbook of Colour, Munsell Color Chart for Plant Tissues), sont fortement recommandées pour tous les caractères de couleur non graduels (la charte utilisée devrait être indiquée dans la section où elle est utilisée);
- (d) plusieurs caractères quantitatifs à variation continue sont notés selon une échelle de 1 à 9,
   où:

1 Très faible 6 Moyen à fort

2 Très faible à faible 7 Fort

3 Faible
4 Faible à moyen
8 Fort à très fort
9 Très fort

5 Moyen

est l'expression d'un caractère. Les auteurs de cette liste n'ont parfois décrit que quelquesuns des états, par exemple 3, 5 et 7 pour ces descripteurs. Dans ce cas, on peut utiliser toute la gamme des codes par extension des codes donnés ou par interpolation entre eux, par exemple à la section 9 (sensibilité aux stress biotiques) 1 = sensibilité très faible et 9 = sensibilité très forte;

(e) quand un descripteur est noté selon une échelle de 1 à 9 comme en (d), '0' sera attribué quand (i) le caractère n'est pas exprimé; (ii) un descripteur est inapplicable. Dans l'exemple suivant, '0' sera enregistré si une accession n'a pas de lobe central de la feuille:

# Forme du lobe central de la feuille

- 3 Denté
- 5 Elliptique
- 7 Linéaire
- (f) l'absence/présence de caractères est notée comme dans l'exemple suivant:

# Absence/présence d'une foliole terminale

0 Absente

1 (ou +) Présente

- (g) des blancs sont laissés pour les informations non encore disponibles;
- (h) pour les accessions qui ne sont généralement pas uniformes pour un descripteur (par exemple collecte en mélange, ségrégation génétique), on enregistre la moyenne et l'écarttype si le descripteur a une variation continue. Quand la variation est discontinue, on peut enregistrer plusieurs codes dans l'ordre de fréquence. On peut aussi utiliser d'autres méthodes connues, comme celles de Rana et al. (1991) ou van Hintum (1993), qui établissent clairement une méthode pour noter les accessions hétérogènes;

(i) les dates devraient être exprimées numériquement dans le format AAAAMMJJ où:

AAAA - 4 chiffres pour représenter l'année MM - 2 chiffres pour représenter le mois JJ - 2 chiffres pour représenter le jour.

# **PASSEPORT**

4

# 1. Descripteurs de l'accession

#### 1.1 Numéro d'accession

(1.1)

Ce numéro est utilisé comme identifiant unique pour les accessions et est attribué au moment de l'introduction d'une accession dans la collection. Une fois affecté, ce numéro ne doit plus jamais être affecté de nouveau à une autre accession dans la collection. Même si une accession est perdue, son numéro ne doit jamais être réutilisé. Un code alphabétique doit apparaître devant le numéro pour identifier la banque de gènes ou le système national (par exemple, MG indique une accession provenant de la banque de gènes de Bari, Italie; CGN indique une accession provenant de la banque de gènes de Wageningen, Pays-Bas; PI indique une accession dans le système des Etats-Unis).

#### 1.2 Nom du donateur

(1.2)

Nom de l'institution ou de la personne ayant donné le germoplasme considéré

#### 1.3 Numéro du donateur

(1.3)

Numéro affecté à une accession par le donateur

#### 1.4 Autre(s) numéro(s) lié(s) à l'accession

(1.4)

Tout autre numéro d'identification connu dans d'autres collections pour cette accession, par exemple le numéro de l'inventaire des plantes de l'USDA (USDAPlant Inventory) (il ne s'agit pas du Numéro de collecte, voir le descripteur 2.3). Des numéros supplémentaires peuvent être ajoutés en 1.4.3, etc.

1.4.1 Autre numéro 1

1.4.2 Autre numéro 2

#### 1.5 Nom scientifique

1.5.3

(1.5)

1.5.1	Genre	(1.5.1)
		(4 = 0)

1.5.2 Espèce (1.5.2)

Sous-espèce (1.5.3)1.5.4 Variété botanique (1.5.4)

#### 1.6 **Pedigree** (1.6)

Parenté ou nomenclature, et désignations attribuées au matériel du sélectionneur

#### 1.7 Accession

#### 1.7.1 Nom de l'accession

Désignation enregistrée ou autre désignation formelle de l'accession

# 1.7.2 Traduction/Translittération

Traduire en anglais le nom local du cultivar

# 1.7.3 Synonymes

Inclure ici toute identification antérieure autre que le nom actuel. Le numéro de collecte ou le nom de la station nouvellement attribué sont fréquemment utilisés comme identifiants.

# 1.8 Date d'acquisition [AAAAMMJJ]

(1.7)

Date d'entrée de l'accession dans la collection

# 1.9 Taille de l'accession

(1.9)

Nombre approximatif de graines ou de plantes d'une accession dans la banque de gènes

# 1.10 Type de matériel reçu

- 1 Embryon zygotique
- 2 Graine
- 3 Plante (y compris plantule)
- 4 Fruit/baie
- 5 Rameau/bourgeon
- 6 Pollen
- 7 **Propagules** in vitro
- 99 Autre (préciser dans le descripteur 1.11 Notes)

# **1.11 Notes**

Donner ici toute autre information complémentaire

# 2. Descripteurs de la collecte

# 2.1 Institut(s) collecteur(s)

(2.2)

Institut(s) et personnes ayant effectué/financé la collecte de l'échantillon

# 2.2 Numéro du site

Numéro attribué au site physique par le collecteur

# 2.3 Numéro de collecte

(2.1)

Numéro original assigné par le(s) collecteur(s) à l'échantillon. Il est normalement composé du nom ou des initiales du (des) collecteur(s) suivi(es) d'un numéro. Le numéro de collecte est essentiel pour identifier les doubles conservés dans des collections différentes. Il doit être unique et toujours accompagner les échantillons dans les envois.

# 2.4 Date de collecte de l'échantillon original [AAAAMMJJ]

(2.3)

# 2.5 Pays de collecte

(2.4)

Nom du pays où l'échantillon a été collecté. Utiliser les abréviations de trois lettres de la *Norme internationale (ISO): Codes pour la représentation des noms des pays*, No. 3166, 4ème édition. Des copies sont disponibles auprès du Deutsche Institut für Normung e.V. (DIN), 10772 Berlin, Allemagne; Tel. 30-2601-2860; Fax 30-2601-1231, Tlx. 184 273-din-d.

# 2.6 Province/Etat

(2.5)

Nom de la subdivision administrative primaire du pays dans laquelle l'échantillon a été collecté

# 2.7 Département/district

Nom de la subdivision administrative secondaire (à l'intérieur d'une province/d'un Etat) du pays dans laquelle l'échantillon a été collecté

# 2.8 Localisation du site de collecte

(2.6)

Distance en kilomètres et direction depuis la ville, le village ou la référence de grille de la carte les plus proches (par exemple CURITIBA7S signifie 7 km au sud de Curitiba)

# 2.9 Latitude du site de collecte

(2.7)

Degrés et minutes suivis par N (Nord) ou S (Sud) (par exemple, 1030S). Indiquer les données manquantes (minutes) par un tiret (par exemple, 10—S).

# 2.10 Longitude du site de collecte

(2.8)

Degrés et minutes suivis par E (Est) ou W (Ouest) (par exemple, 07625W). Indiquer les données manquantes (minutes) par un tiret (par exemple, 076—W).

# ★ 2.11 Altitude du site de collecte [m]

(2.9)

(Au-dessus du niveau de la mer)

# 2.12 Source de la collecte

(2.10)

- 0 Inconnu
- 1 Habitat naturel
  - 1.1 Forêt/bois
  - 1.2 Maquis/Végétation arbustive
  - 1.3 Prairies, herbages
  - 1.4 Désert/toundra
- 2 Ferme
  - 2.1 Champ
  - 2.2 Verger
  - 2.3 Jardin
  - 2.4 Jachère
  - 2.5 Pâturage
  - 2.6 Entrepôt

- 3 Marché
  - 3.1 Ville
  - 3.2 Village
  - 3.3 Zone urbaine (autour de la ville)
  - 3.4 Autre système d'échange
- 4 Institut/organisme de recherche
- 99 Autre (préciser dans le descripteur 2.26 Notes du collecteur)

# 2.14 Statut de l'échantillon

(2.11)

- 0 Inconnu
- 1 Sauvage
- 2 Adventice
- 3 Cultivar traditionnel/Variété locale
- 4 Lignée de sélection
- 5 Cultivar avancé
- 99 Autre (préciser dans le descripteur 2.26 Notes du collecteur)

# 2.14 Nom local/vernaculaire

(2.12)

Nom donné par l'agriculteur à la plante cultivée et au cultivar/à la race locale/à l'adventice. Préciser le langage et le dialecte si le groupe ethnique n'est pas mentionné

# 2.15 Groupe ethnique

Nom du groupe ethnique de l'agriculteur qui a donné l'échantillon, ou du peuple habitant la région de la collecte

# 2.16 Nombre de plantes dans l'échantillon

(2.13)

# 2.17 Densité de la population

Estimation à vue du nombre de plantes par hectare

# 2.18 Système de culture

- 1 Monoculture
- 2 Culture intercalaire (préciser la culture dans le descripteur 2.26 Notes du collecteur)

# 2.19 Pratiques culturales

- **2.19.1 Date de bouturage** [AAAAMMJJ]
- 2.19.2 Date de greffage [AAAAMMJJ]
- 2.19.3 Date de plantation [AAAAMMJJ]
- 2.19.4 Date de récolte [AAAAMMJJ]
- 2.19.5 Irrigation

Préciser la quantité, la fréquence et la méthode d'application

# 2.20 Flore associée

Autres espèces de plantes dominantes, cultivées ou non, rencontrées sur le site de collecte ou aux environs

# 2.21 Utilisation de l'accession

- 1 Consommé frais
- 2 Utilisation industrielle
- 3 Utilisation médicinale (vitamine)
- 99 Autre (préciser dans le descripteur 2.26 Notes du collecteur)

# 2.22 Environnement du site de collecte

Utiliser les descripteurs 5.1.1 à 5.1.21 dans la section 5

# 2.23 Photographie

(2.14)

Une photo de l'accession ou de son environnement a-t-elle été prise au moment de la collecte? Si oui, donner un numéro d'identification dans le descripteur 2.26 Notes du collecteur.

- 0 Non
- 1 Qui

# 2.24 Spécimen d'herbier

(2.16)

Un spécimen d'herbier a-t-il été collecté? Si oui, donner un numéro d'identification et indiquer à quel endroit (herbier) le spécimen de vigne a été déposé, dans le descripteur **2.26 Notes du collecteur**.

- 0 Non
- 1 Oui

# 2.25 Stress existants

Informations sur les stress biotiques et abiotiques associés et sur la réaction de l'accession. Indiquer les stress dans le descripteur 2.26 Notes du collecteur.

# 2.26 Notes du collecteur

Information complémentaire enregistrée par le collecteur ou toute autre information spécifique aux états des descripteurs cités ci-dessus

# **GESTION DE LA BANQUE DE GENES**

# 3. Descripteurs de gestion de la plante

# 3.1 Numéro de l'accession

(Passeport 1.1)

# 3.2 Conservation au champ

- 3.2.1 Localisation du champ
- 3.2.2 Date de plantation [AAAAMMJJ]
- 3.2.3 Duplicata au champ

Pour chaque duplicata indiquer la localisation du champ, la date de plantation et le système racinaire

- 3.2.3.1 Localisation du champ
- **3.2.3.2 Date de plantation** [AAAAMMJJ]

# 3.3 Conservation in vitro

# 3.3.1 Type d'explant

- 1 Bourgeon apical ou axillaire
- 2 Bouture de nœud
- 3 Embryon zygotique
- 4 Graine
- 5 Feuille
- 99 Autre (préciser dans le descripteur 3.5 Notes)

# 3.3.2 Date d'introduction [AAAAMMJJ]

# 3.3.3 Type de matériel mis en subculture

- 1 Rameau apical ou axillaire
- 2 Cal
- 3 Suspension cellulaire
- 99 Autre (préciser dans le descripteur 3.5 Notes)

# 3.3.4 Procédé de régénération

- 1 Organogenèse
- 2 Embryogenèse somatique
- 99 Autre (préciser dans le descripteur 3.5 Notes)

# 3.3.5 Nombre de plantes au moment de l'établissement

(Nombre de répétitions)

3.3.6	6 Date	de la	dernière su	bculture	[AA	\AAMMJ	J]
-------	--------	-------	-------------	----------	-----	--------	----

- 3.3.7 Milieu utilisé pour la dernière subculture
- 3.3.8 Nombre de plantes à la dernière subculture
- 3.3.9 Localisation après la dernière subculture

# 3.4 Cryoconservation

3.4.1	Type de matériel	pour la cry	voconservation

- 1 Graine
- 2 Embryon zygotique
- 3 Apex ou bourgeon axillaire
- 4 Embryon somatique
- 5 Cal
- 6 Suspension cellulaire
- 99 Autre (préciser dans le descripteur 3.5 Notes)
- 3.4.2 Date d'introduction dans l'azote liquide [AAAAMMJJ]
- 3.4.3 Nombre d'échantillons introduits dans l'azote liquide
- 3.4.4 Fin de la période de stockage [AAAAMMJJ]
- 3.4.5 Nombre d'échantillons prélevés de l'azote liquide
- 3.4.6 Type de matériel mis en subculture pour reprise

(Après l'azote liquide)

- 1 Graine
- 2 Embryon zygotique
- 3 Apex ou bourgeon axillaire
- 4 Embryon somatique
- 5 Cal
- 6 Suspension cellulaire
- 99 Autre (préciser dans le descripteur 3.5 Notes)

# 3.4.7 Procédé de régénération

- 1 Organogénèse
- 2 Embryogénèse somatique
- 99 Autre (préciser dans le descripteur 3.5 Notes)

# 3.4.8 Nombre d'échantillons régénérés

3.4.9 Localisation après la dernière subculture

# 3.5 Notes

Toute information complémentaire peut être précisée ici

# **ENVIRONNEMENT ET SITE**

# 4. Descripteurs du site de caractérisation et/ou d'évaluation

4.1 Pays où la caractérisation et/ou l'évaluation ont été effectuées (3.1, 5.1)(Voir instructions dans le descripteur 2.5 Pays de collecte)

#### 4.2 Site (institut de recherche)

(3.2, 5.2)

#### 4.2.1 Latitude

Degrés et minutes suivis de N (Nord) ou S (Sud) (par exemple 1030S). Indiquer les données manquantes (minutes) par un tiret (par exemple, 10—S).

#### 4.2.2 Longitude

Degrés et minutes suivis de E (Est) ou W (Ouest) (par exemple 07625 W). Indiquer les données manquantes (minutes) par un tiret (par exemple, 076—W).

#### 4.2.3 Altitude [m]

(Au-dessus du niveau de la mer)

#### 4.2.4 Nom de l'exploitation agricole ou de l'institut

Nom et adresse de la personne chargée de l'évaluation

(3.3, 5.3)

- 4.4 Date de semis [AAAAMMJJ]
- 4.5 Date de plantation [AAAAMMJJ]
- 4.6 Mode de semis

4.3

- Sous serre
- 2 En plein air
- Sur couche chauffante 3
- En plein champ
- 99 Autre (préciser dans le descripteur 4.17 Notes)
- 4.7 Date de transplantation [AAAAMMJJ]
- 4.8 Date de réccolte [AAAAMMJJ]

(3.3)

# 4.9 Environnement du lieu d'évaluation

Environnement dans lequel la caractérisation/l'évaluation ont été effectuées

- 1 En plein champ
- 2 Sous abri
- 3 Sous serre
- 4 En laboratoire
- 99 Autre (préciser dans le descripteur 4.17 Notes)

# 4.10 Germination des graines [%]

Pourcentage de graines germées

# 4.10.1 Nombre de jours jusqu'à la germination [j]

Préciser le nombre de jours après lesquels la germination est mesurée (après le semis)

# 4.11 Etablissement au champ [%]

Pourcentage de plantes établies

# 4.11.4 Nombre de jours jusqu'à l'établissement [j]

Préciser le nombre de jours pendant lesquels l'établissement est mesuré

# 4.12 Site du semis/de la transplantation au champ

Indiquer le bloc, la bande et /ou les numéros de rangée par parcelle selon les cas, le nombre de plantes par parcelle, la répétition

# 4.13 Espacement

- 4.13.1 Distance entre les plantes d'une même rangée [m]
- 4.13.2 Distance entre les rangées [m]

# 4.14 Caractéristiques environnementales du site

Utiliser les descripteurs 5.1.1 à 5.1.21 de la section 5

# 4.15 Fertilisation

Préciser les types d'engrais, les doses et la fréquence pour chacun et la méthode d'application

# 4.16 Protection des plantes

Préciser les pesticides utilisés, les doses et la fréquence pour chacun et la méthode d'application

# 4.17 Notes

Donner toute autre information relative au site

# 5. Descripteurs de l'environnement du site de collecte et/ou de caractérisation/évaluation

#### 5.1 Environnement du site

#### $\star$ **Topographie**

Se rapporte aux différences de hauteurs, à grande échelle, de la surface des terres. Référence FAO (1994)

	(1001)	
1	Plate	0 - 0,5%
2	Presque plate	0,6 - 2,9%
3	Légèrement ondulée	3 - 5,9%
4	Ondulée	6 - 10,9%
5	Vallonnée	11 - 15,9%
6	Accidentée	16 - 30%
7	Abrupte	>30%, variation modérée de l'élévation
8	Montagneuse	>30%, grande variation de l'élévation
		(>300 m)
99	Autre	(Préciser dans les Notes de la section
		appropriée)

#### 5.1.2 Forme du paysage (caractères physiographiques généraux)

Il s'agit de la forme principale de la surface des terres dans la zone où se trouve le site (adapté de FAO 1994)

- 1 **Plaine**
- 2 Bassin
- 3 Vallée
- 4 Plateau
- Hautes terres
- Colline
- 7 Montagne

# 5.1.3 Elément du relief et position

Description de la géomorphologie des environs immédiats du site (adapté de FAO 1994). (Voir Fig. 1)

1	Plaine	15	Dune
2	Escarpement	16	Dune longitudinale
3	Interfluve	17	Dépression interdunaire
4	Vallée	18	Mangrove
5	Fond de vallée	19	Pente supérieure
6	Chenal	20	Pente moyenne
7	Digue	21	Pente inférieure
8	Terrasse	22	Butte
9	Plaine inondable	23	Plage
10	Lagune	24	Butte côtière
11	Cuvette	25	Sommet arrondi
12	Caldeira	26	Sommet
13	Dépression ouverte	27	Atoll
14	Dépression fermée	28	Ligne de drainage (position inférieure
	-		sur terrain plat ou presque plat)
		29	Récif corallien

99 Autre (préciser dans les Notes de la section appropriée)

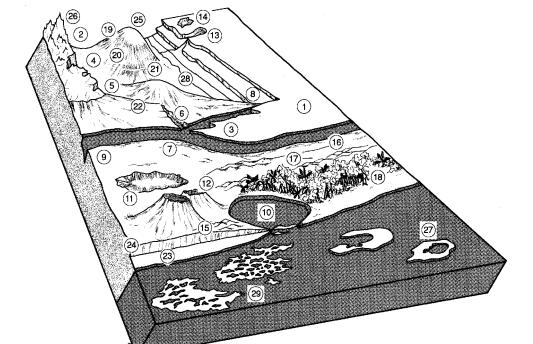


Fig. 1. Elément du relief et position

(Graminées et autres plantes

(Préciser dans les Notes de la

section appropriée)

#### 5.1.4 Pente [°]

Pente estimée du site

#### 5.1.5 Aspect de la pente

Direction dans laquelle est orientée la pente sur laquelle l'accession a été collectée. Indiquer la direction avec les symboles N, S, E, W (par exemple, une pente orientée vers le sud-ouest sera signalée par SW)

#### 5.1.6 **Cultures agricoles**

(Adapté de FAO 1994).

- **Cultures annuelles** 1
- Cultures pérennes

**Prairie** 

#### 5.1.7 Végétation dominante sur le site et dans les environs

(Adapté de FAO 1994) 1

		•
		herbacées, pas d'espèces ligneuses)
2	Herbages	(Prédominance de plantes
		herbacées autres que les graminées)
3	Forêt	(Strate arborescente continue,
		couronnes imbriquées, grand
		nombre d'espèces d'arbres et
		d'arbustes en strates distinctes)
4	Boisement	(Strate arborescente continue,
		couronnes ne se touchant
		généralement pas, sous-étage
		éventuellement présent)
5	Maquis/Végétation arbustiv	ve(Strate arbustive continue,
		couronnes se touchant)
6	Savane	(Graminées avec strate discontinue
		d'arbres ou d'arbustes)

#### 5.1.8 Matériau originel

99 Autre

(Adapté de FAO 1994)

On donne ci-dessous deux listes d'exemples de matériau originel et de roches. La fiabilité de l'information géologique et la connaissance de la lithologie locale détermineront si on peut donner une définition générale ou spécifique du matériau originel. La saprolite est utilisée si le matériel altéré in situ est complètement décomposé, riche en argile mais montrant encore la structure de la roche. Les dépôts alluviaux et les colluvions provenant d'un seul type de roche peuvent être ensuite précisés par le type de roche.

# 5.1.8.1 Matériau non consolidé

Dépôts éoliens (non spécifiés) 10 Cendres volcaniques 2 Sable éolien 11 Loess 3 Dépôts littoraux 12 Dépôts 4 Dépôts lagunaires pyroclastiques 5 Dépôts marins 13 Dépôts glaciaires 6 Dépôts lacustres 14 Dépôts organiques 7 Dépôts fluviaux 15 Colluvions 8 Dépôts alluviaux 16 Altéré in situ

9 Non consolidé (non spécifié)
 17 Saprolite
 99 Autre (préciser dans les Notes de la section appropriée)

# 5.1.8.2 Type de roche

(Adapté de FAO 1994)

Roche acide ignée/ 16 Calcaire 17 Dolomite métamorphique 2 18 Grès Granite 3 Gneiss 19 Grès quartzitique 20 Argile schisteuse 4 Granite/gneiss 21 Marne 5 Quartzite 6 Schiste 22 Travertin 7 Andésite 23 Conglomérat 8 Diorite 24 Pierre limoneuse 25 Tuf Roche basique ignée/ métamorphique 26 Roche pyroclastique

27 Evaporite

11 Gabbro28 Gypse12 Basalte99 Autre (préciser dans13 Dolériteles Notes de la14 Roche volcaniquesection appropriée)15 Roche sédimentaire0 Inconnu

# 5.1.9 Pierrosité/affleurements rocheux/carapace/cimentation

10 Roche ultra basique

- 1 Labour non affecté
- 2 Labour affecté
- 3 Labour difficile
- 4 Labour impossible
- 5 Pratiquement pavé

#### $\star$ 5.1.10 Drainage du sol

(Adapté de FAO 1994)

- Mauvais 3
- Moven
- 7 Bon

#### 5.1.11 Salinité du sol

- <160 ppm de sels dissous 1
- 160 240 ppm
- 3 241 - 480 ppm
- >480 ppm

#### 5.1.12 Profondeur de la nappe phréatique

(Adapté de FAO 1994)

On donnera, le cas échéant, la profondeur de la nappe phréatique et une estimation de la fluctuation annuelle approximative. Pour beaucoup de sols, mais pas tous, le niveau maximal atteint par la nappe phréatique peut être déduit approximativement des changements de couleur du profil.

- 1 0 - 25 cm
- 2 25.1 - 50 cm
- 3 50,1 - 100 cm
- 100,1 150 cm
- >150 cm 5

#### 5.1.13 Couleur de la matrice du sol

(Adapté de FAO 1994)

La couleur du matériau de la matrice du sol dans la zone racinaire autour de l'accession est enregistrée à l'état humide (ou si possible à la fois à l'état sec et à l'état humide) à l'aide de la notation par les symboles de 'hue', 'value' et 'chroma' donnés dans la charte des couleurs des sols de Munsell (Munsell Color 1975). Si la matrice du sol n'a pas de couleur dominante, on décrit l'horizon comme étant tacheté et on indique deux couleurs ou plus qui doivent être enregistrées dans des conditions uniformes. Les lectures effectuées tôt le matin et tard le soir ne sont pas valables. Donner la profondeur à laquelle la mesure est effectuée (cm). Si la charte des couleurs n'est pas disponible, on peut utiliser les états suivants:

1	Blanc	7	Brun rougeâtre	13	Grisâtre
2	Rouge	8	Brun jaunâtre	14	Bleu
3	Rougeâtre	9	Jaune	15	Noir bleuâtre

16 Noir 4 Rouge jaunâtre 10 Jaune rougeâtre

5 11 Verdâtre, vert Brun

12 Gris Brunâtre

# ★ 5.1.14 pH du sol

Valeur réelle du sol autour de l'accession aux profondeurs racinaires suivantes

5.1.14.1 pH à 10-15 cm

5.1.14.2 pH à 16-30 cm

5.1.14.3 pH à 31-60 cm

5.1.14.4 pH à 61-90 cm

# ★ 5.1.15 Erosion du sol

- 3 Légère
- 5 Moyenne
- 7 Forte

# 5.1.16 Fragments rocheux

(Adapté de FAO 1994)

Les gros fragments rocheux et minéraux (>2 mm) sont décrits selon leur abondance

- 1 0 2%
- 2 2,1 5%
- 3 5,1 15%
- 4 15,1 40%
- 5 40,1 80%
- 6 >80%

# ★ 5.1.17 Classes de textures des sols

(Adapté de FAO 1994)

Pour faciliter la détermination des classes de textures des sols de la liste suivante, les classes de taille pour chaque fraction fine du sol sont indiquées ci-dessous. (Voir Fig. 2)

1	Argile	12	Limon sableux	grossier
---	--------	----	---------------	----------

2 Limon 13 Sable limoneux

3 Limon argileux 14 Sable limoneux très fin

4 Limon très fin 15 Sable limoneux fin

5 Argile limoneuse 16 Sable limoneux grossier

6 Limon argileux fin 17 Sable très fin

7 Limon fin 18 Sable fin

8 Argile sableuse 19 Sable moyen

9 Limon argilo-sableux 20 Sable grossier

10 Limon sableux 21 Sable non trié

11 Limon sableux fin 22 Sable, non spécifié

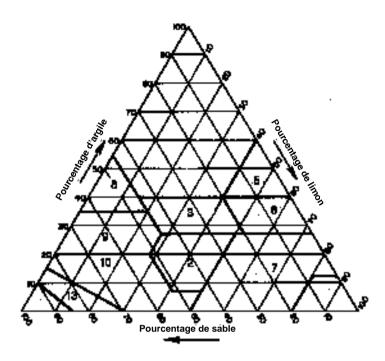


Fig. 2. Classes de textures des sols

# 5.1.17.1 Classes de tailles des particules des sols (granulométrie) (Adapté de FAO 1994)

1	Argile	< 2 µm
2	Limon fin	2 - 20 µm
3	Limon grossier	21 - 63 μm
4	Sable très fin	64 - 125 μm
5	Sable fin	126 - 200 μm
6	Sable moyen	201 - 630 μm
7	Sable grossier	631 - 1250 μm
8	Sable très grossier	1251 - 2000 μm

#### Classification taxonomique des sols 5.1.18

La classification doit être aussi détaillée que possible. On peut se référer à une carte d'inventaire des sols. Indiquer la classe du sol (par exemple Alfisols, Spodosols, Vertisols, etc.)

- 1 Pluvial
- 2 Irrigué
- 3 Inondé
- 4 Rives d'un fleuve
- 5 Côte maritime
- 99 Autre (préciser dans les Notes de la section appropriée)

# 5.1.20 Fertilité du sol

Evaluation générale de la fertilité du sol basée sur la végétation existante

- 3 Faible
- 5 Modérée
- 7 Elevée

# 5.1.21 Climat du site

Devrait être évalué aussi près que possible du site

# 5.1.21.1 Température [°C]

Indiquer la température diurne (moyenne, maximale, minimale) ou saisonnière (moyenne, maximale, minimale)

# 5.1.21.2 Précipitations [mm]

Moyenne annuelle (indiquer le nombre d'années enregistrées)

# **5.1.21.3 Vent** [km/s]

Moyenne annuelle (indiquer le nombre d'années enregistrées)

- **5.1.21.3.1** Fréquence des typhons ou des ouragans
  - 3 Faible
  - 5 Moyenne
  - 7 Elevée
- **5.1.21.3.2** Date des derniers typhons ou ouragans [AAAAMMJJ]
- **5.1.21.3.3** Vitesse maximale annuelle du vent [km/s]

### 5.1.21.4 Gelée

- **5.1.21.4.1** Date de la dernière gelée [AAAAMMJJ]
- **5.1.21.4.2** Température minimale [°C]

Indiquer la moyenne saisonnière et la température minimale de survie

5.1.21.4.3 Durée des températures inférieures à 0°C [j]

# 5.1.21.5 Humidité relative

- **5.1.21.5.1** Gamme d'humidité diurne relative [%]
- **5.1.21.5.2** Gamme d'humidité saisonnière relative [%]

# 5.1.21.6 Luminosité

- Ombragé
- Ensoleillé 7

# 5.1.21.7 Longueur du jour [h]

Indiquer la valeur mensuelle (moyenne, maximale, minimale) ou saisonnière (moyenne, maximale, minimale)

# CARACTERISATION

# 6. Descripteurs de la plante

Les numéros de code de l'OIV [O-] et de l'UPOV [U-] du caractère correspondant sont indiqués entre crochets [] à côté du nom du descripteur. Ces codes appartiennent aux listes suivantes: Proposition définitive de modification de la fiche O.I.V. (Paris, le 14 avril 1997) et UPOV Revised Test Guidelines for Grapevine TG/50/6 (proj.), respectivement.

Pour chaque descripteur, le stade de développement optimal pour l'évaluation d'un caractère selon l'échelle BBCH étendue est indiqué entre crochets et en gras sous le numéro de descripteur IPGRI. Les états des descripteurs OIV [O:] et UPOV [U:] sont indiqués entre crochets à côté de chaque descripteur s'ils sont différents de ceux de l'IPGRI.

Toutes les observations doivent être faites sur 10 plantes ou parties de plantes. Les observations sur le jeune rameau doivent être faites sur le tiers médian du rameau. Les observations sur les feuilles adultes doivent être faites sur des feuilles du tiers médian du rameau, juste au-dessus du racème.

Pour les variétés de référence – autres que les porte-greffe – après le nom de la variété la couleur de la baie est indiquée, selon le code normalisé utilisé par l'Union Européenne pour la classification européenne des variétés de vin: B = blanc; G = gris; N = noir; Rg = rouge; Rs = rosé.

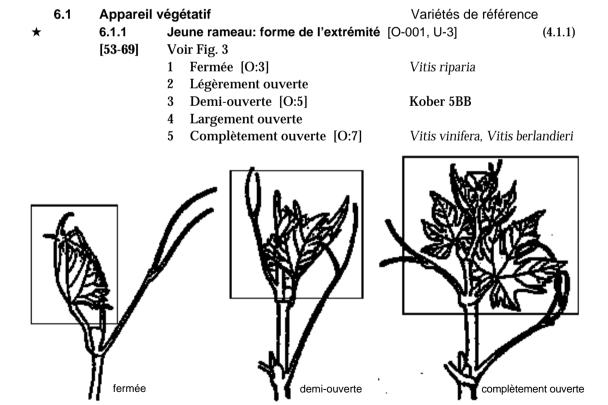


Fig. 3. Jeune rameau: forme de l'extrémité

*	6.1.2 [53-69]		une rameau: intensité de thocyanique de l'extrém	. •	(4.1.2)
		0	Nulle [0:1/U:1]		
		1	Très faible	Meunier – N	
		3	Faible	Riesling – B	
		5	Moyenne	Müller-Thurgau – B	
		7	Forte	Bacchus, Cabernet Sauvignon – N	
		9	Très forte	Vitis aestivalis	
*	6.1.3	Jei	une rameau: densité des	poils couchés	
		de	l'extrémité [O-004, U-5]		(4.1.3)
	[53-69]				
		0	Nulle [0:1/U:1]	3309 Couderc	
		1	Très faible	Dattier de Beyrouth – B	
		3	Faible	Chasselas blanc - B	
		5	Moyenne	Pinot noir – N	
		7	Forte	Gewürztraminer – Rs	
		9	Très forte	Meunier – N	
	6.1.4		une rameau: densité des l'extrémité [O-005, U-6]	s poils dressés	(6.1.2)
	[53-69]		-	ultivées pour leurs fruits	, ,
		0	Nulle [0:1/U:1]	Rupestris du Lot	
		1	Très faible	1	
		3	Faible	3309 Couderc	
		5	Moyenne	3306 Couderc	
		7	Forte	Vitis riparia	
		9	Très forte	Vitis cinerea	

6.1.5 Rameau: port [O-006, U-10] (6.1.3)

[60-69] Avant palissage. Voir Fig. 4

1 Erigé Mourvèdre – N

3 Demi-érigé Muskat Ottonel – B, Sauvignon – B

5 Horizontal Pinot noir – N
 7 Demi-retombant Aramon – N
 9 Retombant 3309 Couderc

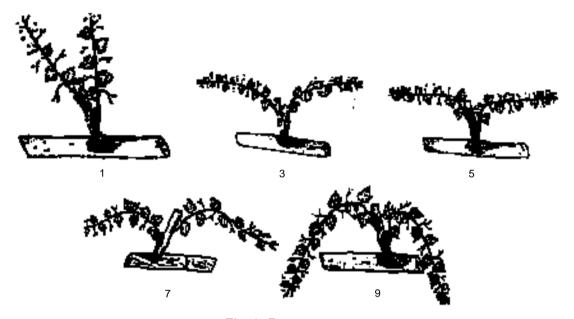


Fig. 4. Rameau: port

6.1.6 Rameau: couleur de la face dorsale des entrenœuds [O-007, U-11] (6.1.4)

[60-69] (Bien éclairé). Voir Fig. 5

Complètement verte
 Verte à raies rouges
 Complètement rouge
 Riesling – B

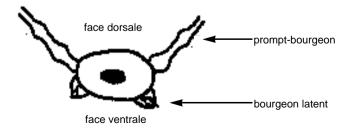


Fig. 5. Rameau: face dorsale/ventrale

*	6.1.7			ventrale des entrenœuds[O-008, U-12] (6.1.5)			
	[60-69]	(Sa	ns exposition directe au	soleil). Voir Fig. 5			
		1	Complètement verte	Sauvignon – B			
		2	Verte à raies rouges	Carignan – N			
		3	Complètement rouge	Mourvèdre – N			
	6.1.8 [60-69]		meau: couleur de la face en éclairé))	e dorsale des nœuds [O-009, U-13] (6.1.6)			
		ì	Complètement verte	Sauvignon – B			
		2	Verte à raies rouges	Barbera – N			
		3	Complètement rouge				
	6.1.9	Ra	meau: couleur de la face	e ventrale des nœuds [O-010, U-14] (6.1.7)			
	[60-69]	(Sans exposition directe au soleil)					
		1	Complètement verte	Sauvignon – B			
		2	Verte à raies rouges	•			
		3	_	Madeleine angevine – B, 420 A			
	6.1.10 [60-69]	Rameau: densité des poils dressés des nœuds [O-011, U-15] (4.1.4)					
		0	Nulle [O:1/U:1]	Vitis vinifera			
		1	Très faible	3309 Couderc			
		3	Faible	161-49 Couderc			
		5	Moyenne	3306 Couderc			
		7	Forte	Riparia Scribner			
		9	Très forte	Kober 5BB, 125 AA			
	6.1.11	Rameau: poils dressés sur les entrenœuds [O-012] (6.1.8)					
		0	Absence [O:1]	Vitis vinifera			
		1	Présence [O:9]	Kober 5BB, 125 AA, Fercal			
	6.1.12 [60-69]	Rameau: densité des poils couchés des nœuds [O-13] (6.1.9)					
		0	Nulle [O:1]	Vitis rupestris			
		1	Très faible	Pinot noir – N			
		5	Moyenne	Clairette - B			
		9	Forte	Vitis candicans			
	6.1.13 [60-69]	Rameau: densité des poils couchés des entrenœuds [O-014] (6.1.10)					
		0	Nulle [O:1]	Vitis rupestris			
		1	Très faible	Pinot noir – N			
		5	Moyenne	Clairette – B			
		9	Forte	Vitis candicans			

7

Rougeâtre

	6.1.14 [60-73]	Rameau: nombre de vrilles successives [O-016, U-16] (4.1.5)				
		1	2 ou moins	Vitis vinifera		
		2	3 ou plus	Vitis labrusca, V	/itis coignetiae	
	6.1.15 [60-73]	Ra	ameau: longueur des vrill	<b>es</b> [O-017, U-17	7] (6.1.12)	
		1	Très courtes	(<11 cm)	Rupestris du Lot	
		3	Courtes	(14-16 cm)	Aramon noir – N	
		5	Moyennes	(19-21 cm)	Pinot noir – N	
		7	Longues	(24-26 cm)	Chasselas blanc - B	
		9	Très longues	(>30 cm)	Emperor	
	6.1.16	Je	une feuille: couleur de la	face supérieur	e [O-051, U-7] (6.1.13)	
[ <b>53-69</b> ] Observé su			bservé sur les 4 premières	feuilles distales	s non dépliées. Voir Fig. 6	
		1	Verte	Sylvaner – I	В	
		2	Verte avec plages bronzé	es Aramon no	ir – N	
		3	Jaune	Furmint – E	3, Carignan – N	
		4 Jaune avec plages bronzées Palomino - B			В	
		5	Jaune cuivré	101-14 Milla	ardet de Grasset	
		6	Cuivré	3309 Coude	rc, Muscat à petits grains – B	

Chasselas blanc - B

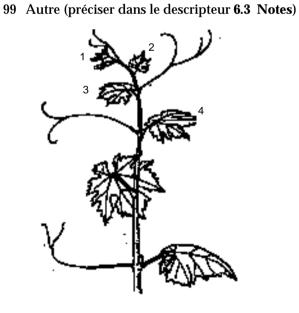


Fig. 6. Jeune feuille: 4 feuilles distales

6.1.17	Jeune feuille: densité des poils couchés (6.3					
[52 60]	entre les nervures [O-053, U-8] Observée sur la face inférieure de la 4ème feuille distale non dépliée					
[53-69]	0 Nulle [O:1/U:1]	Rupestris du Lot	периее			
	1 Très faible	Chasselas – B				
	3 Faible	Cinsaut – N				
		Carignan – N				
	<ul><li>5 Moyenne</li><li>7 Forte</li></ul>	Clairette – B				
	9 Très forte	Vitis labrusca				
	9 Hes forte	VILIS IADI USCA				
6.1.18	Jeune feuille: densité des poils dressés (6.1.					
	entre les nervures [O-054, U-9]					
[53-69]		eure de la 4ème feuille distale non	dépliée			
	0 Nulle [O:1/U:1]	Rupestris du Lot				
	1 Très faible	140 Ruggeri				
	3 Faible	Chasselas blanc – B				
	5 Moyenne	3306 Couderc				
	7 Forte	Riparia Scribner				
	9 Très forte	Vitis cinerea				
6.1.19	Jeune feuille: densité des poils couchés ] (6.1.17)					
	sur les nervures principales [O-055					
[53-69]	Observée sur la face inféri	eure de la 4ème feuille distale				
[53-69]	Observée sur la face inféri 0 Nulle [O:1]	Rupestris du Lot				
[53-69]	Observée sur la face inféri 0 Nulle [O:1] 1 Très faible	Rupestris du Lot 140 Ruggeri				
[53-69]	Observée sur la face inféri 0 Nulle [O:1] 1 Très faible 3 Faible	Rupestris du Lot 140 Ruggeri Carignan – N				
[53-69]	Observée sur la face inféri 0 Nulle [O:1] 1 Très faible 3 Faible 5 Moyenne	Rupestris du Lot 140 Ruggeri Carignan – N Cabernet Sauvignon – N, Sauvig	non – B			
[53-69]	Observée sur la face inféri 0 Nulle [O:1] 1 Très faible 3 Faible 5 Moyenne 7 Forte	Rupestris du Lot 140 Ruggeri Carignan – N	non – B			
[53-69]	Observée sur la face inféri 0 Nulle [O:1] 1 Très faible 3 Faible 5 Moyenne	Rupestris du Lot 140 Ruggeri Carignan – N Cabernet Sauvignon – N, Sauvig	non – B			
[53-69] 6.1.20	Observée sur la face inféri  Nulle [O:1] Très faible Faible Moyenne Trorte Très forte  Jeune feuille: densité des	Rupestris du Lot 140 Ruggeri Carignan – N Cabernet Sauvignon – N, Sauvig Meunier – N poils dressés	non – B (6.1.18)			
	Observée sur la face inférion Nulle [O:1] 1 Très faible 3 Faible 5 Moyenne 7 Forte 9 Très forte  Jeune feuille: densité des sur les nervures principal	Rupestris du Lot 140 Ruggeri Carignan – N Cabernet Sauvignon – N, Sauvig Meunier – N poils dressés es [O-056]				
	Observée sur la face inféri  Nulle [O:1] Très faible Faible Moyenne Très forte Très forte  Jeune feuille: densité des sur les nervures principal Observée sur la face inféri	Rupestris du Lot 140 Ruggeri Carignan – N Cabernet Sauvignon – N, Sauvig Meunier – N poils dressés				
6.1.20	Observée sur la face inférion Nulle [O:1] 1 Très faible 3 Faible 5 Moyenne 7 Forte 9 Très forte  Jeune feuille: densité des sur les nervures principal Observée sur la face inférion Nulle [O:1]	Rupestris du Lot 140 Ruggeri Carignan – N Cabernet Sauvignon – N, Sauvig Meunier – N  poils dressés es [O-056] eure de la 4ème feuille distale Rupestris du Lot				
6.1.20	Observée sur la face inférion Nulle [O:1] 1 Très faible 3 Faible 5 Moyenne 7 Forte 9 Très forte  Jeune feuille: densité des sur les nervures principal Observée sur la face inférion Nulle [O:1] 1 Très faible	Rupestris du Lot 140 Ruggeri Carignan – N Cabernet Sauvignon – N, Sauvig Meunier – N  poils dressés es [O-056] eure de la 4ème feuille distale Rupestris du Lot 140 Ruggeri				
6.1.20	Observée sur la face infério Nulle [O:1] 1 Très faible 3 Faible 5 Moyenne 7 Forte 9 Très forte  Jeune feuille: densité des sur les nervures principal Observée sur la face infério Nulle [O:1] 1 Très faible 3 Faible	Rupestris du Lot 140 Ruggeri Carignan – N Cabernet Sauvignon – N, Sauvig Meunier – N  poils dressés es [O-056] eure de la 4ème feuille distale Rupestris du Lot 140 Ruggeri 3309 Couderc				
6.1.20	Observée sur la face infério Nulle [O:1] 1 Très faible 3 Faible 5 Moyenne 7 Forte 9 Très forte  Jeune feuille: densité des sur les nervures principal Observée sur la face infério Nulle [O:1] 1 Très faible 3 Faible 5 Moyenne	Rupestris du Lot 140 Ruggeri Carignan – N Cabernet Sauvignon – N, Sauvig Meunier – N  poils dressés es [O-056] eure de la 4ème feuille distale Rupestris du Lot 140 Ruggeri 3309 Couderc Cinsaut – N, Riesling – B				
6.1.20	Observée sur la face infério Nulle [O:1] 1 Très faible 3 Faible 5 Moyenne 7 Forte 9 Très forte  Jeune feuille: densité des sur les nervures principal Observée sur la face infério Nulle [O:1] 1 Très faible 3 Faible	Rupestris du Lot 140 Ruggeri Carignan – N Cabernet Sauvignon – N, Sauvig Meunier – N  poils dressés es [O-056] eure de la 4ème feuille distale Rupestris du Lot 140 Ruggeri 3309 Couderc				

 $\star$  6.1.21 Feuille adulte: taille du limbe [O-065, U-19] (4.1.6)

[75-81] Observée sur des feuilles adultes au-dessus des grappes sur le tiers médian du rameau

1 Très petite Vitis rupestris

3 Petite Gamay – N, Traminer – Rs 5 Moyenne Cabernet Sauvignon – N

7 Grande Carignan – N 9 Très grande Vitis coignetiae

**★ 6.1.22 Feuille adulte: forme du limbe** [O-067, U-20] (6.1.20)

[**75-81**] Voir Fig. 7

1 Cordée Vitis cordifolia

2 Cunéiforme Vitis riparia 'Gloire de Montpellier'

3 Pentagonale Chasselas blanc – B
 4 Circulaire Clairette – B
 5 Réniforme Rupestris du Lot
 99 Autre (préciser dans le descripteur 6.3 Notes)

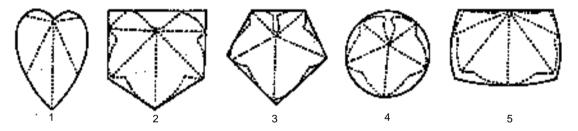


Fig. 7. Feuille adulte: forme du limbe

★ 6.1.23 Feuille adulte: nombre de lobes [O-068, U-21] (4.1.7)

[75-81] Un lobe est la portion de feuille située entre deux sinus foliaires. Un sinus foliaire résulte d'une nette interruption des dents sur le bord du limbe. Voir Fig. 8

1 Feuille entière (aucun lobe) Chardonnay – B

2 Trois lobes Chenin – B

3 Cinq lobes
 4 Sept lobes
 Chasselas blanc – B
 Cabernet Sauvignon – N

5 Plus de sept lobes Hebron - B

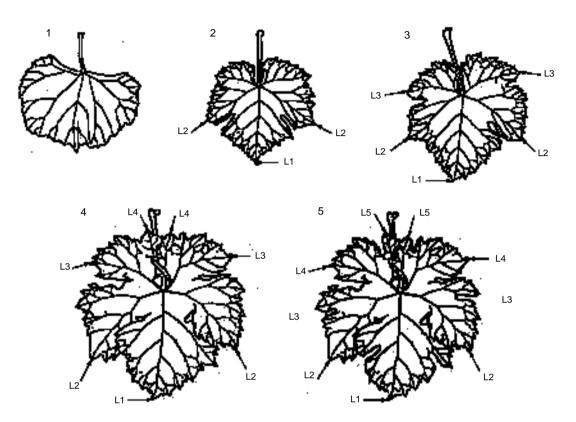


Fig. 8. Feuille adulte: nombre de lobes (L)

Feuille adulte: pigmentation anthocyanique des nervures principales 6.1.24 de la face supérieure du limbe [O-070, U-32] (6.1.22)

> [75-81] Observée sur des feuilles au-dessus des grappes sur le tiers médian du rameau

U	Nulle [O:1/ U:1]	Grenacne noir – N
1	Très faible	Semillon – B
3	Faible	Muscat d'Alexandrie – B
5	Moyenne	Primitivo – N
7	Forte	Chenin – B

9

Très forte

5

Ondulé

Grenache - N

[75-81] En coupe transversale au milieu du limbe. Voir Fig. 9

Plan Cabernet Sauvignon – N
 En forme de V Rupestris du Lot
 Involuté Ugni blanc – B
 Révoluté Alicante-Bouschet – N

Fig. 9. Feuille adulte: profil ( $V_1$  = nervure principale,  $V_2$  et  $V_3$  = nervures latérales)

6.1.26 Feuille adulte: cloqûre de la face supérieure (6.1.27) du limbe [O-075, U-23]

[75-81]

Nulle [0:1/U:1] Rupestris du Lot 1 Très faible Grenache - N 3 Chasselas blanc - B **Faible** 5 Moyenne Semillon - B 7 **Forte** Ugni blanc - B 9 Très forte Vitis amurensis

**★ 6.1.27** Feuille adulte: forme des dents [O-076, U-26] (4.1.8)

[75-81] Observée sur le lobe latéral. Voir Fig. 10

Adeux côtés concaves
 Adeux côtés rectilignes
 Adeux côtés rectilignes
 Adeux côtés convexes [O:4]
 Un côté concave, un convexe [O:5]
 Mélange de deux côtés rectilignes
 Vitis aestivalis Jaeger'

Muscat à petits grains – B
 Chenin blanc – B
 Aspiran – N, Cinsaut – N
 Cabernet franc – N

Mélange de deux côtés rectilignes et de deux côtés convexes [O:3]

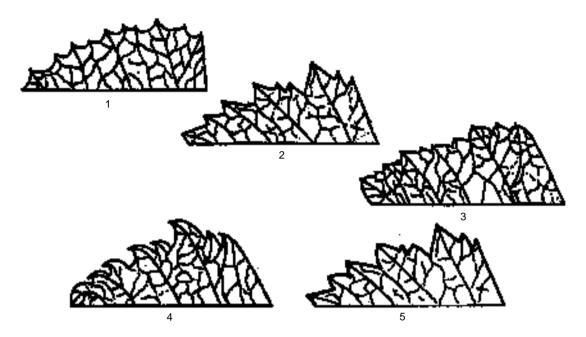


Fig. 10. Feuille adulte: forme des dents

*	6.1.28 [75-81]	Feuille adulte: longueur des dents [O-077, U-24] (6.1.28)		
		1	Très courtes	Cot – N
		3	Courtes	Pinot noir – N
		5	Moyennes	Merlot – N
		7	Longues	Carignan – N
		9	Très longues	
*	6.1.29 [75-81]	Feuille adulte: rapport longueur/largeur des dents [O-078, U-25](6.		ueur/largeur des dents [O-078, U-25](6.1.29)
		1	Très petit	Vitis aestivalis
		3	Petit	Marsanne – B
		5	Moyen	Riesling – B
		7	Grand	Muscat d'Alexandrie – B
		9	Très grand	Vitis riparia

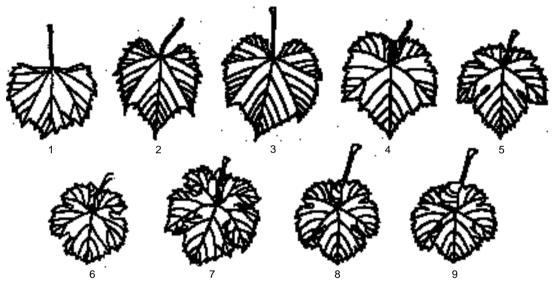


Fig. 11. Feuille adulte: forme générale du sinus pétiolaire

6.1.31 Feuille adulte: dents sur le bord du sinus pétiolaire [O-081.1] (6.1.31)

Voir Fig. 12

0 Absentes [O:1] Chasselas blanc – B

1 Présentes [O:2] Bombino – B

dent

Fig. 12. Feuille adulte: dents sur le bord du sinus pétiolaire

#### 6.1.32 Feuille adulte: sinus pétiolaire délimité par les nervures

[O-081.2, U-29] (6.1.31)

[75-81] Voir Fig. 13

> Absent [O:1/U:1] Chasselas blanc - B Présent [O:3/U:9] Chardonnay - B

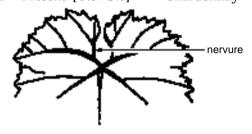


Fig. 13. Feuille adulte: sinus pétiolaire délimité par les nervures

6.1.33 Feuille adulte: forme du sinus latéral supérieur [O-082, U-31] (6.1.32)

[75-81] (Degré d'ouverture du sinus latéral supérieur). Un sinus est formé par l'interruption nette des dents sur la marge foliaire. Le sinus latéral supérieur est situé entre la nervure médiane et la nervure latérale principale suivante. Voir Fig. 14

> 1 Ouvert [O:2] Auxerrois - B 2 Fermé [O:3] Chasselas blanc - B Lobes légèrement chevauchants [O:4] Cabernet Sauvignon - N Lobes très chevauchants Clairette - B

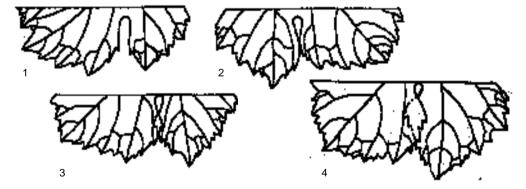


Fig. 14. Feuille adulte: forme du sinus latéral supérieur

6.1.34 Feuille adulte: profondeur du sinus latéral supérieur (O-605, U-30] [75-81]

1	Très peu profond	Melon – B
3	Peu profond	Gamay – N
5	Moyen	Merlot - N
7	Profond	Chasan – B

9 Très profond Chasselas Cioutat - B

*	6.1.35	Feuille adulte: densité des poils couchés entre les nervures [O-084, U-33] (4.1.10)		
	[75-81]	Observée sur la face inféri		
	[73-01]	0 Nulle [O:1/U:1]	Rupestris du Lot	
		1 Très faible	Grenache – N	
		3 Faible	Carignan – N, Müller-Thurgau – B	
		5 Moyenne	Mourvèdre – N	
		7 Forte	Clairette – B	
		7 Forte 9 Très forte	Vitis labrusca	
		9 Hes forte	VIUS IADI USCA	
*	6.1.36		s poils dressés entre les nervures	
	[77 04]	[O-085, U-34]	(4.1.11)	
	[75-81]	Observée sur la face inféri		
		0 Nulle [O:1/U:1]	Rupestris du Lot	
		1 Très faible	Grenache – N	
		3 Faible	Perle de Csaba – B	
		5 Moyenne	3306 Couderc	
		7 Forte	Aris – B	
		9 Très forte	Vitis cinerea	
*	6.1.37		es poils couchés des nervures principales	
		[O-086, U-35]	(6.1.34)	
	[75-81]	Observée sur la face inféri		
		0 Nulle [O:1/U:1]	Rupestris du Lot	
		1 Très faible	Grenache – N	
		3 Faible	Carignan - N	
		5 Moyenne	Mourvèdre – N	
		<ul><li>5 Moyenne</li><li>7 Forte</li></ul>	<u>e</u>	
		5 Moyenne	Mourvèdre – N	
*	6.1.38	<ul> <li>5 Moyenne</li> <li>7 Forte</li> <li>9 Très forte</li> <li>Feuille adulte: densité de</li> </ul>	Mourvèdre – N Meunier – N es poils dressés des nervures principales	
*		<ul> <li>5 Moyenne</li> <li>7 Forte</li> <li>9 Très forte</li> <li>Feuille adulte: densité de [O-087, U-36)</li> </ul>	Mourvèdre - N Meunier - N es poils dressés des nervures principales (6.1.35)	
*	6.1.38 [75-81]	<ul> <li>5 Moyenne</li> <li>7 Forte</li> <li>9 Très forte</li> <li>Feuille adulte: densité de [O-087, U-36)</li> <li>Observée sur la face inféri</li> </ul>	Mourvèdre - N Meunier - N es poils dressés des nervures principales (6.1.35) eure du limbe	
*		<ul> <li>5 Moyenne</li> <li>7 Forte</li> <li>9 Très forte</li> <li>Feuille adulte: densité de [O-087, U-36)</li> </ul>	Mourvèdre - N Meunier - N es poils dressés des nervures principales (6.1.35)	
*		<ul> <li>5 Moyenne</li> <li>7 Forte</li> <li>9 Très forte</li> <li>Feuille adulte: densité de [O-087, U-36)</li> <li>Observée sur la face inféri</li> </ul>	Mourvèdre - N Meunier - N es poils dressés des nervures principales (6.1.35) eure du limbe	
*		<ul> <li>5 Moyenne</li> <li>7 Forte</li> <li>9 Très forte</li> <li>Feuille adulte: densité de [O-087, U-36)</li> <li>Observée sur la face inférion Nulle [O:1/U:1]</li> <li>1 Très faible</li> <li>3 Faible</li> </ul>	Mourvèdre – N Meunier – N es poils dressés des nervures principales (6.1.35) eure du limbe Rupestris du Lot	
*		<ul> <li>5 Moyenne</li> <li>7 Forte</li> <li>9 Très forte</li> <li>Feuille adulte: densité de [O-087, U-36)</li> <li>Observée sur la face inféri</li> <li>0 Nulle [O:1/U:1]</li> <li>1 Très faible</li> <li>3 Faible</li> <li>5 Moyenne</li> </ul>	Mourvèdre – N Meunier – N  es poils dressés des nervures principales (6.1.35)  eure du limbe Rupestris du Lot Grenache – N Perle de Csaba – B Muscat Ottonel – B	
*		<ul> <li>5 Moyenne</li> <li>7 Forte</li> <li>9 Très forte</li> <li>Feuille adulte: densité de [O-087, U-36)</li> <li>Observée sur la face inférion Nulle [O:1/U:1]</li> <li>1 Très faible</li> <li>3 Faible</li> </ul>	Mourvèdre – N Meunier – N  es poils dressés des nervures principales  (6.1.35)  eure du limbe  Rupestris du Lot  Grenache – N  Perle de Csaba – B	
*		<ul> <li>5 Moyenne</li> <li>7 Forte</li> <li>9 Très forte</li> <li>Feuille adulte: densité de [O-087, U-36)</li> <li>Observée sur la face inféri</li> <li>0 Nulle [O:1/U:1]</li> <li>1 Très faible</li> <li>3 Faible</li> <li>5 Moyenne</li> </ul>	Mourvèdre – N Meunier – N  es poils dressés des nervures principales  (6.1.35)  eure du limbe  Rupestris du Lot  Grenache – N  Perle de Csaba – B  Muscat Ottonel – B	

(6.1.43)

6.1.39 Feuille adulte: densité des poils couchés des nervures principales [O-088] (6.1.36)

[60-79]Observée sur la face supérieure du limbe

> Absents [O:1] Grenache - N 1 Présents [O:9] Meunier - N

6.1.40 Feuille adulte: longueur du pétiole par rapport à la nervure médiane [O-093, U-37] (6.1.41)

[75-81]

1 Beaucoup plus court

2 Un peu plus court Vitis riparia 'Gloire de Montpellier'

3 Egal Grenache noir - N 4 Un peu plus long Cardinal - Rg

Beaucoup plus long

#### 6.1.41 Sarment: surface [O-102, U-54]

[91-99] Voir Fig. 15

> 1 Lisse Vitis riparia 'Gloire de Montpellier'

2 Vitis rubra Anguleuse

3 Chasselas blanc - B Striée [O:3] Vitis berlandieri Côtelée [O:2]

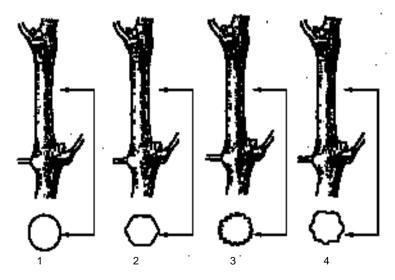


Fig. 15. Sarment: surface

6.1.42

		[91-00]		J	•	•	,
		_	1	Jaune	Grenache n	oir – N	
			2	Brun jaunâtre	Müller-Thu	ırgau – B	
			3	Brun foncé	Chasselas b	olanc – B	
			4	Brun rougeâtre	3309 Coude	erc	
			5	Violet	Vitis aestiva	lis 'Jaeger'	
	6.2	Infloresc	ence	e et fruit			
*		6.2.1		florescence: sexe de la	fleur [O-151,	, U-18]	(4.2.1)
		[61-68]		oir Fig. 16		D 1 T .	
			1	Uniquement mâle		Rupestris du Lot	
			2	Aprédominance mâle		3309 Couderc	D
			3	Mâle et femelle bien de		Chasselas blanc	- B
			4	Femelle avec étamines	•	Sori	
			5	Femelle avec et étamir	ies reflexes	Bicane – B	
	1	<b>y</b>	9		9	<b>V</b> 9	
		1		2 3	3	4	5

Sarment: couleur générale [O-103, U-52]

(6.1.44)

Fig. 16. Inflorescence: sexe de la fleur

6.2.2 Grappe: taille [U-39] (6.2.5)

> [89] (Pédoncule exclu). Voir Fig. 17

> > 9

Très petite Kober 5BB 1 3 Pinot noir - N Petite Moyenne 5 Chasselas blanc - B 7 Grosse Müller-Thurgau

9 Très grosse Ugni blanc - B, Nehelescol - B

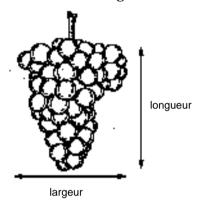


Fig. 17. Grappe: taille

*	6.2.3	Grappe: densité [O-204, U-40]	(6.2.6)
	[89]		

1 Très lâche (baies groupées, Vitis amurensis nombreux pédicelles visibles)

3 Lâche (baies séparées, Cardinal - Rg quelques pédicelles visibles)

5 Moyenne (baies serrées, Chasselas blanc - B pédicelles non visibles)

7 Compacte Pinot noir - N (baies ne pouvant pas bouger)

Très compacte Sylvaner - B (baies déformées par pression)

★ 6.2.4 Grappe: longueur du pédoncule [O-206, U-41] (4.2.3)
 [89] Mesurée en centimètres du point d'insertion à la première ramification. Voir Fig. 18

Très courte
 Courte
 Mourvèdre - N
 Chasselas blanc - B
 Moyenne
 Marsanne - B

7 Longue Alphonse Lavallée – N

9 Très longue Vitis cinerea

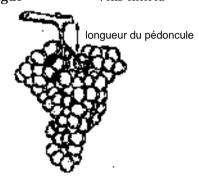


Fig. 18. Grappe: longueur du pédoncule

*	6.2.5 [89]	Ва	Baie: taille [O-221, U-42]		(4.2.4)	
		1	Très petite	Corin	the noir – N	
		3	Petite	Riesli	ng – B	
		5	Moyenne	Portu	guieser – N	
		7	Grosse	Musc	at d'Alexandrie – B	
		9	Très grosse	Alpho	onse Lavallée – N	
*	6.2.6	Ва	ie: forme [O-223, U-43]			(4.2.5)
	[89]	Vo	Voir Fig. 19			
		1	Oblongue [O:7]		Kalili – B	
		2	Elliptique étroite [O:3]		Olivette noir – N	
		3	Elliptique [O:3]		Müller-Thurgau – B	
		4	Arrondie [O:2]		Chasselas blanc – B	
		5	Aplatie aux extrémités	[O:1]		
		6	Ovoïde [O:4]		Bicane – B	
		7	Troncovoïde [O:5]		Ahmeur bou Ahmeur - Rg	
		8	Obovoïde [O:6]		Muscat d'Alexandrie – B	
		9	Arquée		Santa Paula – B	

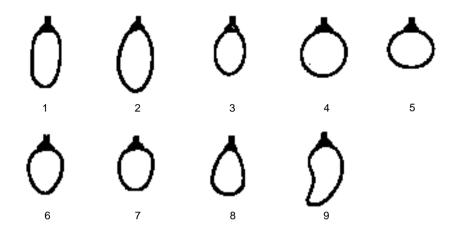


Fig. 19. Baie: forme

*	6.2.7 [89]	Bai	Baie: présence de pépins [O-241, U-53]		
		1	Absence	Corinthe noir – N	
		2	Rudimentaire	Sultana – B	
		3	Bien développés	Riesling – B	
*	6.2.8	Bai	e: couleur de l'épiderm	e (sans pruine)[O-225, U-44]	(4.2.6)
	[89]	Dép sole		rvée sur les baies exposées directem	ent au
		1	Vert-jaune	Chasselas blanc – B	
		2	RoséChasselas rosé - Ro	S	
		3	Rouge	Molinera gorda - Rg	
		4	Gris Pinot gris - G		
		5	Rouge violet	Cardinal – Rg	
		6	Bleu noir	Pinot noir – N	
		99	Autre (préciser dans le d	descripteur <b>6.3 Notes</b> )	
*	6.2.9	Bai	e: intensité de la pigme	ntation anthocyanique de la pulpe	
		[O-2	231, U-47]		(4.2.7)
	[89]				
		1	Très légèrement colorée	Pinot noir – N	
		3	Légèrement colorée		
		5	Colorée		
		7	Fortement colorée	Alicante Bouschet – N	
		9	Très fortement colorée		

	6.2.10 [89]	Baie: succulence de la pulpe [O-232, U-49]	(6.2.15)
		<ol> <li>Très peu juteuse Isabelle – N</li> <li>Un peu juteuse</li> </ol>	
		3 Juteuse Aramon noir – N	
	6.2.11	Baie: fermeté de la pulpe [O-235, U-48]	(6.2.17)
	[89]	Poids nécessaire à l'éclatement des baies	
		1 Molle [O:3] Perle de Csaba – B	
		2 Moyenne [O:5] Razaki, Sauvignon – B	
		3 Ferme [O:7] Flame Seedless, Olivette Müller-Thurgau – B	noire – N,
*	6.2.12 [89]	Baie: saveur particulière [O-236, U-50]	(4.2.8)
		0 Aucune [O:1/U:1] Auxerrois – B	
		1 Goût Muscat [O:2/U:2] Muscat d'Alexandrie – B	1
		2 Goût foxé [O:3/U:3] Isabelle – N	
		99 Autre saveur particulière [O:5/U:4]	
	6.2.13	Baie: facilité de détachement du pédicelle [O-240, l	<del>-</del>
	[89]	Force de tension nécessaire à la séparation des baies o	au peaiceile
		<ul><li>1 Difficile [O:7] Carignan - N</li><li>2 Assez facile</li></ul>	
		3 Très facile [O:1] Isabelle – N	
	6.2.14 [89]	Baie: longueur des pépins [O-242]	(6.3.2)
		3 Courte Mourvèdre - N, Grenach	ne – N
		5 Moyenne Pinot noir – N	
		7 Longue Cinsaut – N, Alphonse L	avallée – N
	6.2.15	Pépins : poids de 100 graines [O-243]	(6.3.3)
		1 Très faible (≤10 mg/graine)	
		3 Faible (21-29 mg graine)	
		5 Moyen (36-44 mg/graine)	
		7 Elevé (51-59 mg/graine)	
		9 Très élevé (>65 mg/graine)	

Pépin: cannelures transversales sur les côtés [O-244] 6.2.16 (4.3.2)[89] Voir Fig. 20 Absentes [O:1] Vitis vinifera 1(or +) Présentes [O:2] Vitis rotundifolia

Fig. 20. Pépin: cannelures transversales sur les côtés

#### 6.3 **Notes**

Préciser ici toute information complémentaire

7.	Descripteurs de	e la	plante	Variétés de référence		
*	7.1.1	Fr	oque de débourrement		(6.1.48)	
^	[5-9]	Epoque de débourrement [O-301, U-1] (6.1.48 Uniquement pour les variétés à fruits				
	լս սյ	1	Très précoce	Perle de Csaba – B		
		3	Précoce	Chasselas blanc – B		
		5	Moyenne	Grenache noir – N		
		7	Tardive	Cinsaut – N		
		9	Très tardive	Mourvèdre – N		
		Ū	Ties taraive	Would vedice 14		
*	7.1.2	Εp	oque de débourrement	[U-2]		
	[5-9]	Uı	niquement pour les varié	étés pas pour la production de fruit	s	
		1	Très précoce			
		3	Précoce			
		5	Moyenne			
		7	Tardive			
		9	Très tardive			
	7.1.3 [61-68]	Inflorescence: nombre d'inflorescences par rameau [O-153] (6.2.2				
		1	1 ou moins	Sultanine – B		
		2	1,1 à 2	Chasselas blanc - B		
		3		Riesling – B		
		4	Plus de 3	Aris - B		
<b>★</b> 7.1.4 [81]		Epoque de véraison [O-303, U-38] (6.2.21) La véraison des baies correspond à une teneur en matière sèche des baies de 3-4% et au dépassement du pic d'acidité. Environ 50% des baies commencent à ramollir et à changer de couleur, le cas échéant				
		1	Très précoce	Perle de Csaba – B		
		3	Précoce	Chasselas blanc – B		
		5	Moyenne	Riesling – B		
		7	Tardive	Carignan noir – N		
		9	Très tardive	Olivette noire – N		
	7.1.5 [89]	Longueur de la grappe [O-202] (Pédoncule exclu)			(6.2.5)	
		1	Très courte	Pinot noir – N		
		3	Courte	Cabernet Sauvignon – N		
		5	Moyenne	Müller-Thurgau – B		
		7	Longue	Hani blanc D		

Ugni blanc - B

Nehelescol - B

Très longue

Longue

7

(6.2.19)

7.1.6 Baie: épaisseur de la pellicule [O-228, U-45] (6.2.14)[89] Epaisseur de l'épiderme plus hypoderme. Voir Fig. 21 Mince Chasselas blanc - B 3 (environ 100 µm) Carignan - N 5 Moyenne (environ 175 µm) **Epaisse** (environ 250 µm) 7 Servant - B

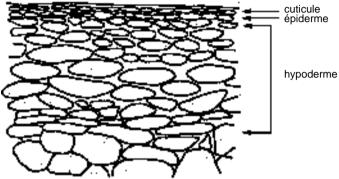


Fig. 21. Baie: épaisseur de la pellicule

Baie: longueur du pédicelle [O-238]

7.1.7

[89]	Date: tengaean da peateche [e 256]								
	3	Court	Grenache noir – N						
	5	Moyen	Cinsaut – N						
	7	Long	Dattier de Beyrouth						
7.1.8 [89]	Ва	ie: visibilité de l'ombilic	[O-229, U-46]	(6.3.1)					
	1	Peu apparent	Chasselas blanc – B						
	2	Légèrement apparent							
	3	Très apparent	Ugni blanc - B						
7.1.9	Ва	ie: rendement en jus [O	-233]	(6.2.16)					
[89]	(Sans les pédicelles, écrasées et centrifugées à 3000 t/mn)								
	1	Très faible	(<50 ml jus/100 g baies)						
	2	Faible	(50-65 ml jus/100 g baies)						
	3	Moyen	(66-75 ml jus/100 g baies)						
	4	Elevé	(76-90 ml jus/100 g baies)						
	5	Très élevé	(>90 ml jus/100 g baies)						

*	7.1.10 [89]		turité physiologique de	(6.2.23)			
	[69]	(Teneur maximale en sucre de la baie) 1 Très précoce Perle de Csaba – B					
		3	Précoce	Chasselas blanc – B			
				Syrah – N			
		5 7	Moyenne Tardive	•			
		9	Très tardive	Carignan noir – N Olivette noire – N			
		9	ries tartive	Onvette none – N			
	7.1.11		oissance des prompts-b		(6.1.52)		
	[89]		sée sur le nombre et la lo		•		
		2 cm de long. Moyenne des prompts-bourgeons sur le tiers médian des					
			neaux proches du tronc				
		1	Très faible				
		3	Faible	Dialia D			
		5	Moyenne	Riesling – B			
		7	Forte				
		9	Très forte				
	7.1.12 [89]	Ra	ameau: longueur des entrenœuds [O-353] (6.1.53)				
	1 3 5	1	Très courts	(<60 mm)	Rupestris du Lot		
		3	Courts	(~ 90 mm)	140 Ruggeri		
		5	Moyens	(~ 120 mm)	Chasselas Blanc - B		
		7	Longs	(~ 150 mm)	Cardinal - Rg		
		9	Très longs	(>180 mm)	Vitis riparia		
	7 4 42	т.	uv de neueicen [O F04]		(0.9.94)		
	7.1.13 [89]		ux de nouaison [O-501] oportion baies/grappe	nor ronnort ou	(6.2.24)		
	լօշյ		lorescence	pai rapport au	nombre de neurs/		
		1	Très faible	(<10%)			
		3	Faible	(20-30%)			
		5	Moyen	(40-50%)			
		7	Elevé	(60-70%)			
		9	Très élevé	(>80%)			
		ŭ	1105 010 (0	(* 3373)			
*	7.1.14	Ро	ids d'une grappe [O-502	2]	(6.2.25)		
	[89]	Va	leur moyenne de toutes l	- les grappes∕rameau ¡	oour 10 rameaux		
	_	1	Très faible	(<100 g)			
		3	Faible	(150-250 g)			
		5	Moyen	(350-450 g)			
		7	Elevé	(650-950 g)			
		9	Très élevé	(>1200 g)			
				_			

*	7.1.15 [89]			e baie [O-503] (6.2.2) yenne de chaque lot de 100 baies prélevées dans la par			
		cei	ntrale de la gr	appe sur 10	grap	opes.	
		1	Très faible		(<1	_	
		3	Faible			-2,3 g)	
		5	Moyen		(3-5	•	
		7	Elevé		(7-9	0	
		9	Très élevé		(>1	2 g)	
	7.1.16	Ро	ids des raisir	ns [kg/ha] [	O-50	4]	(6.2.27)
	[89]	Re	ndement (kg	/ha). Le fac	cteur	de conversion de	e 1,3 transforme les
		hl	/ha en kg/ha				
		3	Faible				
		5	Moyen				
		7	Elevé				
	7.1.17 [89]		neur en sucre éciser le rend				(6.2.28) s le descripteur <b>7.2</b>
		No	otes				
		3	Faible			5% sugar)	
		5	Moyenne			8% sugar)	
		7	Elevée		(~ 2	1% sugar)	
	7.1.18	Ac	idité totale du	u moût [O-	506]		(6.2.29)
	[89]						rique. Moyenne de
		ba				outes les grappes	
			IVIII	lliéquivalent	ıs	Acide	Acide
						tartrique [g/L]	sulfurique [g/L]
		1	Très faible	41		3	2
		3	Faible	82		6	4
		5	Moyenne	123		9	6
		7	Elevée	164		12	8
		9	Very high	205		15	10
	7.1.19 [00]	Ро	rte-greffe: rei	ndement en	bois	s/ha [O-551]	(6.1.55)
		1	Très faible		Rup	estris du Lot	
		3	Faible		_		
		5	Moyen		3309	O Couderc	
		7	Elevé				
		9	Très élevé		Kob	er 5BB	

#### 7.1.19.1 Nombre de plants par hectare

7.1.19.2 Longueur totale de boutures greffables [m/ha]

## 7.1.20 Porte-greffe: formation de cal de soudure

(6.1.56)

(extrémité supérieure) [O-552]

Effectuée à une température de 25-30°C. Observée sur sarments aoûtés. Préciser la méthode dans le descripteur 7.2 Notes

1 Très faible

3 Faible 41B

5 Moyenne Kober 5BB

7 Elevée Vitis riparia 'Gloire de Montpellier'

9 Très élevée

## 7.1.21 Porte-greffe: aptitude à la rhizogénèse [O-553]

(6.1.57)

Capacité du porte-greffe à former des racines adventives en conditions de multiplication normales. Observé sur sarments aoûtés. Préciser la méthode dans le descripteur 7.2 Notes

1 Très faible Vitis berlandieri

3 Faible

5 Moyenne Kober 5BB

7 Elevée

9 Très élevée Vitis riparia 'Gloire de Montpellier'

#### 7.2 Notes

Indiquer ici toutre information complémentaire

## 8. Sensibilité aux stress abiotiques

Observée en conditions naturelles et/ou artificielles, à préciser clairement. La notation se fait sur une échelle de sensibilité de 1 à 9:

- 1 Très faible, ou aucun signe visible de sensibilité
- 3 Faible
- 5 Moyenne
- 7 Forte
- 9 Très forte

## 8.1 Basse température

## 8.2 Haute température

#### 8.3 Sécheresse [OIV-403]

Tester les porte-greffes après greffage avec une variété de Vitis vinifera

		Porte-greffes de référence
1	Très faibe [O:9]	140 Ruggeri, 1103 Paulsen
	(feuilles vertes)	

3 Faible [O:7] 41B, 99 Richter

5 Moyenne MG 420 A, Rupestris du Lot

(feuilles jaunes)
7 Elevée [O:3]

9 Très élevée [O:1] Vitis riparia (feuilles nécrosées

# 8.4 Forte teneur en humidité du sol

ou chute des feuilles)

## 8.5 Chlorose ferrique [OIV-401]

(7.5)

Evaluée sur des sols à forte teneur en calcaire et/ou au printemps sur des sols humides en permanence. Préciser dans le descripteur **8.7 Notes** si l'accession décrite est greffée, cultivée sur ses propres racines, ou utilisée comme porte-greffe.

•	•	Porte-greffes	Greffons
		de référence	de référence
1	Très faible[O:9] (feuilles vert foncé)	Fercal	Grenache noir – N
0	,	140 D.,	C
3	Faible [O:7]	140 Ruggeri	Sangiovese – N,
	(feuilles vert pâle avec réseau		Dattier de Beyrouth – B
	de fines nervures vertes)		
5	Moyenne	Kober 5BB	Ugni blanc - B
	(feuilles jaunes avec		
	nervures principales vertes)		
7	Elevée [O:3]	3309 Couderc	Dolcetto - N,
	(feuilles jaunes, nécrose <10%)		Canaiolo - N
9	Très élevée [O:1]	Riparia Gloire	Pinot blanc - B
	(feuilles jaunes, nécrose >10%,	de Montpellier	
	rameaux rabougris)	•	

(7.6)

Préciser dans le descripteur 8.7 Notes si la variété décrite est greffée, cultivée sur ses propres racines, ou utilisée comme porte-greffe

1	Très faible [O:9] (feuilles vertes)	V. vinifera	Sultanine – B
		(sur ses propres	

racines)

1103 Paulsen 3 Faible [O:7] Servant - B

5 1616 C Moyenne

(extrémités des nervures nécrosées)

7 Elevée [O:3] 3309 Couderc Clairette - B Très élevée [O:1] Cardinal - Rg Riparia Gloire de Montpellier

(nécroses en périphérie

avec chute des feuilles)

#### 8.7 **Notes**

Indiquer ici toute information complémentaire

## 9. Sensibilité aux stress biotiques

Dans chaque cas, il est important de définir l'origine de l'infestation ou de l'infection: naturelle, inoculation artificielle en champ, au laboratoire; cette information est à noter dans le descripteur 9.5 Notes. La réaction de la plante est codée sur une échelle de 1 à 9, où:

- Très faible, ou aucun signe visible de sensibilité 1
- 3 **Faible**
- 5 Moyenne
- 7 **Forte**
- 9 Très forte

#### 9.1 Parasites

9.1.1 Daktulosphaira vitifoliae sur les feuilles [OIV-461] (8.1.1)

Observer la formation de galles sur les feuilles adultes

Référence

1 Très faible [O:9] Vitis vinifera, Vitis cinerea (nécroses localisées, piqûres, pas de galles foliaires)

Faible [O:7] (galles folaires stériles, incomplètes)

- Moyennes (petite galles foliaires fertiles) 5
- 7 Elevée [O:3] (grandes galles foliaires fertiles)
- Très élevée [O:1] 3309 Couderc (très grandes galles foliaires fertiles)

#### 9.1.2 Daktulosphaira vitifoliae sur les racines [OIV-462] (8.1.2)

1 Très faible [O:9]

Vitis rotundifolia

(nécroses localisées, piqûres)

3 Faible [O:7]

(nécrose délimitée

Kober 5BB

Vitis vinifera

dans la zone corticale)

 Moyenne (nécrose pénétrant dans le cylindre central, délimitée)

7 Elevée [O:3]
 (nécrose pénétrant dans le cylindre central, en partie délimitée)

9 Très élevée [O:1] (nécrose pénétrant dans le centre du cylindre central)

# du cylindre central)

## 9.2 Champignons

9.2.1 Botrytis cinerea Pers. Ex Fr. sur les feuilles [OIV-458] (8.2.1)

Observer les plages nécrosées sur toutes les feuilles de six souches ou plus (six répétitions au moins), avant la floraison.

3 Faible [O:7-9] Kober 5BB (quelques plages nécrosées seulement, très petites, délimitées)

- 5 Moyenne (une ou plusieurs plages nécrosées, délimitées, de 1 cm de diamètre environ)
- 7 Elevée [O:1-3] (une ou plusieurs grandes plages nécrosées sur une grande partie du limbe)

# 9.2.2 Botrytis cinerea Pers. ex Fr. sur les fruits [OIV-459] (8.2.2)

Observer toutes les grappes sur six souches au moins (six répétitions). Evaluer avant la véraison pour la pourriture pédonculaire et avant la récolte pour la pourriture grise proprement dit.

- 3 Faible [O:7-9] Isabelle N (quelques baies seulement flétries ou pourries, quelques grappes seulement légèrement atteintes, pas de chute des grappes)
- Moyenne (jusqu'à 20% de baies flétries ou pourries, la plupart des grappes atteintes modérément, peu ou pas de chute des grappes)
- 7 Elevée [O:1-3] (très nombreuses baies flétries ou pourries, toutes les grappes atteintes, chute de grappes)

## 9.2.3 Plasmopara viticola sur les feuilles [OIV-452]

(8.2.3)

Kober 5BB

Observer l'importance des taches de milidiou sur toutes les feuilles de 4-6 souches, si possible 3 semaines après le début de la floraison

- 1 Très faible [O:9] (très petites taches nécrotiques ou absence de symptômes, ni sporulation ni mycélium)
- 3 Faible [O:7] (petites taches de diamètre <1 cm, faible sporulation ou mycélium)
- 5 Moyenne (petite taches de 1-2 cm de diamètre, sporulation plus ou moins forte, formation de mycélium irrégulière)
- 7 Elevée [O:3] (taches étendues, forte sporulation et mycélium abondant, chute des feuilles plus tardive que ci-dessus)
- 9 Très élevée [O:1] (taches étendues ou limbes totalement atteints, sporulation forte et mycélium dense, chute des feuilles très précoce)

# 9.2.4 Plasmopara viticola sur les fruits [OIV-453]

(8.2.4)

Observer toutes les grappes sur 4-6 souches 3 semaines après le début de la floraison et avant la véraison

- 1 Très faible [O:7-9] (atteinte très légère ou inexistante)
- 3 Faible (quelques grappes légèrement atteintes, pas de baisse du rendement)
- 5 Moyenne (20-30% des grappes atteintes, baisse de rendement)
- 7 Elevée (50-60% des grappes atteintes, baisse de rendement)
- 9 Très élevée [O:1-3] (la plupart des grappes ou toutes les grappes fortement atteintes ou détruites, importante baisse de rendement)

#### 9.2.5 Uncinula necator (Schw.) Burr. sur les feuilles [OIV-455] (8.2.5)

Observer toutes les feuilles de 4-6 souches. Observer les jeunes feuilles 3 semaines après le début de la floraison et les feuilles adultes après la récolte ou avant le gel

- Très faible [O:9] (très petites taches ou absence de symptômes, ni sporulation ni mycélium visibles)
- 3 Faible [O:7] (taches délimitées de diamètre < 2 cm. sporulation et mycélium limités; seule une légère crispation du limbe traduit la présence de Uncinula)
- Moyenne (taches habituellement 5 délimitées avec un diamètre de 2-5 cm)
- 7 Elevée [O:3]. (taches étendues, certaines délimitées, forte sporulation et mycélium abondant)
- 9 Très élevé [O:1] (taches très étendues non délimitées ou limbes totalement atteints, forte sporulation et mycélium abondant)

9.2.6 Uncinula necator (Schw.) Burr. sur les fruits [OIV-456] (8.2.6)Observer toutes les grappes sur 4-6 souches avant le début de la véraison et avant la récolte

> 3 **Faible** [O:7-9] (seules quelques baies sont atteintes, seules quelques grappes sont légèrement atteintes, pas d'éclatement des baies)

- 5 Moyenne (jusqu'à 30% des baies atteintes, la plupart des grappes sont atteintes modérément, certaines gravement, pas ou très peu d'éclatement des baies)
- 7 Elevée [O:1-3] (nombreuses baies atteintes, toutes les grappes sont atteintes, la plupart gravement, d'autres modérément, fréquent éclatement des baies)

Carignan - N

Carignan - N

Kober 5BB

#### 9.2.7 Elsinoe ampelina (Anthracnose)

- Très faible
- 3 Faible (petites taches sur les feuilles, de diamètre >1 mm)
- Moyenne (nombreuses feuilles atteintes, taches reliées les unes aux autres, chancres sur les jeunes rameaux)
- Elevée (symptômes importants sur les feuilles, y compris sur les nervures, les pétioles et les vrilles, nombreux chancres sur les rameaux, grappes atteintes, perte partielle de la récolte)
- Très élevée (feuilles, vrilles, rameaux et grappes totalement atteints, provoquant la mort des rameaux et la perte totale de la récolte)

#### 9.2.8 Eutypa lata

3	Faible	Semillon, Merlot
5	Moyenne	Sauvignon – B

Elevée Cabernet Sauvignon, Ugni blanc

#### 9.2.9 Phomopsis viticola

#### 9.3 **Bactéries**

Indiquer les bactéries connues

#### 9.4 Virus et phytoplasmes

Indiquer ceux connus

#### 9.5 **Notes**

Indiquer ici toute information complémentaire

## 10.Marqueurs biochimiques

#### 10.1 Isozyme

Pour chaque enzyme, indiquer le tissu analysé et le type de zymogramme. Une enzyme donnée peut être enregistrée en 11.1.1; 11.1.2, etc.

#### 10.2 **Autres marqueurs biochimiques**

(ex. profil polyphénolique)

## 11. Marqueurs moléculaires

Décrire tout caractère utile ou discriminant pour cette accession. Indiquer le couple enzymesonde analysé. Les principales méthodes utilisées sont énumérées ci-dessous.

## 11.1 Polymorphisme de taille des fragments de restriction (RFLP)

Indiquer le couple enzyme-sonde (cette méthode peut être utilisée pour les génomes nucléaires, chloroplastiques ou mitochondriaux)

## 11.2 Polymorphisme de taille des fragments d'amplification (AFLP)

Indiquer les combinaisons de paires des amorces et la taille moléculaire exacte des produits (méthode utilisée pour les génomes nucléaires)

# 11.3 Polymorphisme de taille des fragments d'amplification avec amorces aléatoires (DAF); ADN polymorphe amplifié aléatoirement (RAPD); réaction de polymérisation en chaîne de séquences spécifiques (AP-PCR)

Indiquer avec précision les conditions d'expérimentation et la taille moléculaire des produits (méthode utilisée pour les génomes nucléaires)

# 11.4 Microsatellites (STMS)

Indiquer les séquences des amorces et la taille exacte des produits (peut être utilisé pour les génomes nucléaires ou chloroplastiques)

#### 11.5 Séquençage par amorces PCR

Indiquer les séquences des amorces PCR, et les séquences de nucléotides associés (peut être utilisé pour des séquences uniques de génomes nucléaires, chloroplastiques ou mitochondriaux)

#### 11.6 Autres marqueurs moléculaires

#### 12. Caractères cytologiques

(2.2)

#### 12.1 Nombre chromosomique

#### 12.2 Niveau de ploïdie

(2x, 3x, 4x, etc.)

#### 12.3 Viabilité du pollen

Préciser la méthode, c.à.d. germination dans une solution ou coloration des grains

#### 12.4 Associations chromosomiques à la méiose

Moyenne de 50 cellules mères des microspores, observées durant la métaphase I

## 12.5 Autres caractères cytologiques

(ex. Densité et taille des stomates)

#### 13.Gènes identifiés

Décrire tout mutant particulier connu présent dans l'accession

#### **BIBLIOGRAPHIE**

- FAO. 1990. Guidelines for Soil Profile Description, 3rd edition (revised). Food and Agriculture Organization of the United Nations, International Soil Reference Information Centre, Land and Water Development Division. FAO, Rome.
- FAO-ISRIC. 1994. Directives pour la description des sols. 3e édition (révisée). Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- IBPGR. 1983. Descriptors for Grape. AGPG: IBPGR/83/154. IBPGR Secretariat, Rome. 93p.
- Kornerup, A. and J.H. Wanscher. 1984. Methuen Handbook of Colour. Third edition. Methuen. London, ISBN 0-413-33400-7.
- Lorenz, D.H. et al. 1994. Phänologische Entwicklungsstadien der Weinrebe (Vitis vinifera L. ssp. vinifera). Codierung und Beschreibung nach der erweiterten BBCH-Skala." Vitic. Enol. Sci. 49(2):66-70.
- Munsell Color. 1975. Munsell Soil Color Chart. Munsell Color, Baltimore, MD, Etats-Unis.
- Munsell Color. 1977. Munsell Color Charts for Plant Tissues, 2nd edition, revised. Munsell Color, Macbeth Division of Kollmorgen Corporation, Baltimore, MD 21218, Etats-Unis.
- OIV. 1997. Proposition définitive de modification de la Fiche O.I.V. Office International de la Vigne et du Vin (O.I.V.), Paris.
- Rana, R.S., R.L. Sapra, R.C. Agrawal and Rajeev Gambhir. 1991. Plant Genetic Resources. Documentation and Information Management. National Bureau of Plant Genetic Resources (Indian Council of Agricultural Research). New Delhi, Inde.
- Royal Horticultural Society. 1966, c. 1986. R.H.S. Colour Chart [edn. 1, 2]. Royal Horticultural Society, London.
- UPOV. 1996. Working Paper on Revised Test Guidelines for Vine (Vitis L.). TWF/28/4 International Union for the Protection of New Varieties and Plants (UPOV), Genève, 45 p.
- van Hintum, Th. J.L. 1993. A computer compatible system for scoring heterogeneous populations. Genetic Resources and Crop Evolution 40:133-136.

## **COLLABORATEURS**

Dr Umberto Almeida Camargo

Grape Germplasm Curator and Breeder

Empresa Brasileira da Pesquisa Agropecuária (EMBRAPA)

Centro Nacional de Pesquisa da Uva e Vinho

Rua Livramento, 515 Caixa Postal 130

95700-000 Benito Gonçalves RS

BRÉSIL

Dr Baruch Bar-Tel

Examiner

Plant Breeders' Rights Council Agricultural Research Organization

The Volcani Center

PO Box 6

Bet Dagan 50 250

ISRAËL.

Dr Rudolf Becher

Bundessörtenamt

Prüfstelle Hassloch

Böhler Str. 100

67454 - Hassloch

ALLEMAGNE

Dr Hideo Bessho

Institute of Horticulture

Fukuoka Agricultural Research Center

1-129 Ashiki, Chikushino-shi

Fukuoka-ken 818

**JAPON** 

Jean Michel Boursiquot

Ecole Nationale Supérieure Agronomique

de Montpellier (ENSA.M)

Place Pierre Viala

34060 Montpellier Cedex 1

**FRANCE** 

Dr David Cain

Sun World

16350 Driver Road

PO Box 80298

Bakersfield CA93380-0298

**ETATS-UNIS** 

Dr Erika Dettweiler

Federal Centre for Breeding Research on

**Cultivated Plants** 

**Institute for Grapevine Breeding** 

Geilweilerhof

76833 Siebeldingen

ALLEMAGNE

Dr Rudolph Eibach

Federal Centre for Breeding Research on

**Cultivated Plants** 

**Institute for Grapevine Breeding** 

Geilweilerhof

76833 Siebeldingen

**ALLEMAGNE** 

Mrs Eunice Candeias

Ministério da Agricultura, Desenvolvimento

Rural e das Pescas

Direcçao Geral de Protecção das Culturas

Edificio II da DGPC

Tapada da Ajuda

1300 Lisboa

**PORTUGAL** 

Dr Angelo Costacurta

**Director** 

Ampelography and Plant Breeding Section

Istituto Sperimentale per la Viticoltura

31015 - Conegliano

Treviso

**ITALY** 

Prof. Antonio Calò Director Istituto Sperimentale per la Viticoltura 31015 - Conegliano Treviso ITALIE

Mr António Ascenso Ferreira
Ministério da Agricultura, Desenvolvimento
Rural e das Pescas
Direcçao Geral de Protecção das Culturas
Edificio II da DGPC
Tapada da Ajuda
1300 Lisboa
PORTUGAL

María Gómez del Campo E.T.S.I. Agrónomos, U.P.M. Madrid ESPAGNE

Dr Nuredin Habili Agprobe Diagnostics 9, Karoola Court Hallet Cove SA5158 AUSTRALIE

Dr Nobuyuki Hirakawa Institute of Horticulture Fukuoka Agricultural Research Center 1-129 Ashiki, Chikushino-shi Fukuoka-ken 818 JAPON

Dr Mauro Jermini Stazioni federali di ricerche agronomiche Centro di Cadenazzo 6594 Contone SUISSE Dr Dominique Maigre
Station fédérale de recherches en production
végétale de Changins
Centre viticole du Caudoz
1009 Pully
SUISSE

Dr Rafael Ocete Rubio Laboratori de Zoología Aplicada Facultad de Biología c/Reina Mercedes, 6 41012 - Sevilla ESPAGNE

Mr Carlos Pereira Godinho
Ministério da Agricultura, Desenvolvimento
Rural e das Pescas
Direcçao Geral de Protecção das Culturas
Edificio II da DGPC
Tapada da Ajuda
1300 Lisboa
PORTUGAL

Professor of Viticulture
Cornell University
New York State Agricultural Experiment
Station
Geneva Campus - Department of
Horticultural Sciences
Geneva, NY 14456-0462
ETATS-UNIS

Prof. Robert M. Pool

Professor Jean-Paul Roustan
Institut National Polytechnique
Ecole Nationale Superieure Agronomique
de Toulouse
Laboratoire des Industries Alimentaires
UAINRAEthylene et Maturation des Fruits
145, Avenue de Muret
31076 Toulouse Cedex
FRANCE

Prof. Jing Shixi 113-410 **Shengyang Agricultural University** 110161 - Liaoning Shenyang CHINE

Vicente Sotés E.T.S.I. Agrónomos, U.P.M. Madrid **ESPAGNE** 

Prof. Guo Xiuwu 113-410 Shengyang Agricultural University 110161 - Liaoning Shenyang **CHINE** 

Dr Kai-Chun Zhang Forestry and Pomology Institute of Beijing RuiWangFen, XiangShan HaiDian District 100093 - Beijing **CHINE** 

# Groupe technique de travail sur les fruitiers

Réunion du sous-groupe sur la vigne Conegliano, Italie, 12-13 Février 1996

# Liste des Participants

Jiri Soucek Head, Department of Plant Variety Rights State Institute for Agriculture Supervision and Testing **Plant Variety Division** Sedlec, 250 65 Libeznice RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Jindrich Sevcik State Institute for Agriculture Supervision and Testing **Testing Station Oblekovice** 67181 - Znojmo RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Dr Rudolf Becher Bundessortenamt Prufstelle Hassloch Neustadter Str. 42 67454 - Hassloch **ALLEMAGNE** 

**Gyorgy Pernesz** National Institute for Agricultural Quality Control Keleti K. u. 24 1024 - Budapest **HONGRIE** 

Prof. Antonio Calo Director Istituto Sperimentale per la Viticoltura Via XXVIII Aprile 26 BP 310135 - Conegliano - Treviso **ITALIE** 

Dr Angelo Costacurta Istituto Sperimentale per la Viticoltura Sezione Ampelografia e Miglioramento Genetico Via XXVIII Aprile 26 BP 310135 - Conegliano - Treviso ITALIE

Dr Antonio Bergamini c/o Istituto Sperimentale per la Frutticoltura 38057 Pergine Trento **ITALIE** 

Selerina Cancellier Istituto Sperimentale per la Viticoltura Sezione Ampelografia e Miglioramento Genetico Via XXVIII Aprile 26 BP 310135 - Conegliano - Treviso **ITALIE** 

Yoshio Hattori Seeds and Seedlings Division Ministry of Agriculture, Forestry and **Fisheries** 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku Tokyo 100 **JAPON** 

Vicente Sotes

Departamento de Producción Vegetal Escuela de Fitotecnia ETSI Agrónomos Ciudad Universitaria s/n 28040 Madrid **ESPAGNE** 

María Gomez-Campo Departamento de Producción Vegetal Escuela de Fitotecnia ETSI Agrónomos Ciudad Universitaria s/n 28040 Madrid **ESPAGNE** 

# Observateurs (Pays)

Diamanto Manolakou Ministry of Agriculture 2, Acharnon Street 101-76 Athens GRÈCE

Lina Liousa Ministry of Agriculture Variety Research Institute of Cultivated **Plants** 2. Acharnon Street 101-76 Athens GRÈCE

# **Observateurs (Organisations)**

International Vine and Wine Office (OIV) Jean-Michel Boursiquot Scientific Secretary of the Commission of the OIV UFR Viticulture, ENSAM Place Viala 34060 Montpellier Cedex **FRANCE** 

International Plant Genetic Resources Institute (IPGRI) Stefano Padulosi Scientist **Underutilized Mediterranean Species** Via delle Sette Chiese, 142 00145 Rome **ITALIE** 

Adriana Alercia Germplasm Information Professional Via delle Sette Chiese, 142 00145 Rome **ITALIE** 

# Membres du Comité sur le Germoplasme de la vigne

Dr P. Freese Winegrow 13700 Chalk Hill Road Healdsburg, CA95448 **ETATS-UNIS** 

Tel: 707-433-5969 Fax: 707-433-5563

Email: pkfreese@compuserve.com

Dr Carole P. Meredith Univ. of California Davis, CA95616 **ETATS-UNIS** Tel: 916-752-7535

Fax: 916-752-0382

Email: cpmeredith@ucdavis.edu

Dr Bruce Reisch. Chair

**Dept of Horticultural Sciences** 

NYS Agric Expt Station

Cornell Univ

Geneva, NY 14456

**ETATS-UNIS** 

Tel: 315-787-2239

Fax: 315-787-2216

Email: bruce\_reisch@cornell.edu

Dr Jim Wolpert

Dept. of Viticulture and Enology

Univ. of California **Davis, CA 95616 ETATS-UNIS** 

Tel: 916-752-1380 Fax: 916-752-0382

Email: jawolpert@ucdavis.edu

Dr Andrew Reynolds

Associate Professor, Viticulture

**Brock University** 

Cool Climate Oenology & Viticulture

Institute

500 Glenridge Road

St. Catherines, ON L2S 3A1

**CANADA** 

Tel: 905-688-5550 Fax: 905-641-0406

Email: areynold@spartan.ac.brocku.ca

Dr Carmo Candolfi Dept. Horticulture **Oregon State University** Corvallis, OR 97331-7304

**ETATS-UNIS** Tel: 541-737-5436 Fax: 541-737-3479

Email: carmo@bcc.orst.edu

**Charles Hossom** 

Columbia Crest Winery

Box 231

Patterson, WA99345

**ETATS-UNIS** 

Tel: 509-875-2061

Fax: 509-875-2568

Richard Gahagan

**BATF** 

5200 North Palm Avenue, Suite 204

Fresno, CA93704 **ETATS-UNIS** 

Tel: 209-487-5093 Fax: 209-487-5983

Dr Robert Pool

**Dept. of Horticultural Sciences** 

New York State Agricultural Experiment

Station

Cornell University Geneva, NY 14456

**ETATS-UNIS** 

Tel: 315-787-2238 Fax: 315-787-2216

Email: bob\_pool@cornell.edu

Dr Andrew Walker, Vice Chair

Department of Viticulture and Enology

University of California

Davis, CA95616 **ETATS-UNIS** 

Tel: 916-752-0902

Fax: 916-752-0382

Email: fzawalke@bullwinkle.ucdavis.edu

Dr Nancy Irelan E&J Gallo Winery Genetics Group PO Box 1130

Modesto, CA95353

ETATS-UNIS Tel: 209-579-4424 Fax: 209-579-7067

Email: nancy.irelan@ejgallo.com

Dr Bob Wample

Washington State University

**IAREC** 

Prosser, WA99350 ETATS-UNIS Tel: 509-786-8886

Fax: 509-786-4635

Email: wample@beta.tricity.wsu.edu

Dr Jiang Lu

Center for Viticultural Science Florida A&M University Tallahassee, FL93727

ETATS-UNIS Tel: 904-599-3996 Fax: 904-561-2617

Email: JLU@NS1.FAMU.EDU

Dr Dave Cain 16350 Driver Road PO Box 80298

Bakersfield, CA93380-0298

ETATS-UNIS Tel: 805-392-5172 Fax: 805-758-3651 Dr Jim Luby

Horticultural Sciences University of Minnesota 1970 Folwell Avenue St. Paul, MN 55108 ETATS-UNIS

Tel: 612-624-3453 Fax: 612-624-4941

Email: lubyx001@maroon.tc.umn.edu

Dr George White - Ex-officio National Germplasm Repository

University of California Davis, CA 95616-8607

ETATS-UNIS Tel: 916-752-7009 Fax: 916-752-5974

Email: davgw@sun.ars-grin.gov

Dr Arnold Tschanz - Ex-officio USDA-APHIS-PPQ-NPGQC

Bldg. 580 BARC West 6505 Belcrest Road Beltsville, MD 20705

ETATS-UNIS Tel: 301-504-7139 Fax: 301-504-8539

Email: atschanz@aphis.usda.gov

Dr Mark Bohning - Ex-officio

National Germplasm Resources Laboratory

4th Floor, Building 003, BARC-West

10300 Baltimore Avenue Beltsville, MD 20705-2350

ETATS-UNIS Tel: 301-504-6133 Fax: 301-504-5536

Email: dbmumb@sun.ars-grin.gov

Dr Warren Lamboy - Ex-officio **USDA-ARS** Plant Genetic Resources Unit **Cornell University** Geneva, NY 14456 **ETATS-UNIS** 

Tel: 315-787-2359 Fax: 315-787-2339

Email: warren\_lamboy@cornell.edu

Dr James McFerson - Ex-officio Research Leader **USDA-ARS-PGRU** Geneva, NY 14456 **ETATS-UNIS** 

Tel: 315-787-2356 Fax: 315-787-2339

Email: jrm7@cornell.edu

Dr Roger Lawson - Ex-officio USDA, ARS, NPS Room 234, Building 005, BARC-West 10300 Baltimore Avenue Beltsville, MD 20705-2350 **ETATS-UNIS** 

Tel: 301-504-5912 Fax: 301-504-5467

**Bruce Reisch Horticultural Sciences NYS Agricultural Experiment Station** Cornell University Geneva, NY 14456 **ETATS-UNIS** 

Tel: 315-787-2239 Fax: 315-787-2216

Email: bir1@nysaes.cornell.edu

## REMERCIEMENTS

L'IPGRI tient à remercier vivement tous les spécialistes de la vigne dans le monde entier qui ont contribué, directement ou indirectement, à l'élaboration des Descripteurs de la vigne.

Adriana Alercia a supervisé et coordonné la production du texte jusqu'au stade de la prépublication, et a fourni un appui scientifique et technique. Elinor Lipman a assuré la traduction du texte en français, Linda Sears a édité le texte, et Patrizia Tazza a dessiné la couverture et assuré la mise en page. Paul Stapleton a coordonné la production de la publication. Tom Hazekamp a assuré la direction scientifique et supervisé l'ensemble du travail.

Marlene Diekmann, Florent Engelmann et Toby Hodgkin, de l'IPGRI, ont également fourni des conseils techniques importants.